PRÉCIS
HISTORIQUE
DE LA VIE
DE MAD. LA COMTESSE
DU BARRY.

AVEC SON PORTRAIT.

PARIS 1774.

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA VIE DE MAD. LA COMTESSE DU BARRY.

QUOIQU'ON ne donne au Public la Vie de ceux qu'on juge dignes d'avoir place dans les faſtes de l'Hiſtoire, qu'après leur mort, il n'eſt pas ſans exemple, qu'on ait quelquefois anticipé ce moment, pour donner un précis de la vie de certaines perſonnes fameuſes, qui par le grand rôle qu'elles jouoient dans le monde, piquoient à pluſieurs égards la curioſité publique, & intéreſſoient par leurs qualités extraordinaires dans le bon, comme dans le mauvais. Outre ce motif général dont nous avons cru pouvoir faire l'application à Madame la Comteſſe *Du Barry*, nous nous ſommes d'autant plus facilement déterminés à faire

un préſent au Public du *Précis* de ſa vie ; avant que la mort en ait tranché le fil ; que par ſa diſgrace étant forcée d'en traîner les miſérables reſtes dans l'obſcurité d'un cloître, nous la conſidérons dès-à-préſent comme abſolument morte au monde ; & par conſéquent comme aïant terminé par rapport à nous, autant que par rapport à elle-même, ſa brillante carrière, ne pouvant plus par cette raiſon, attendre une ſuite de faits analogues à la partie de ſon Hiſtoire qui ſeule peut intéreſſer l'Europe, nous nous ſommes empreſſés de rendre publics ceux que nous croyons porter avec eux ce caractère de vérité, qui ſeul fait tout le mérite d'une Hiſtoire, & qui doit faire la loi à l'Hiſtorien : ſi dans la ſuite de ſa vie ſes actions peuvent être intéreſſantes ; ce ne peut être que par rapport au peuple dévot ou bigot, & ce ſera auſſi à quelque Hiſtorien Eccléſiaſtique, s'il y a lieu, à faire l'Hiſtoire de cette ſeconde partie de ſa vie, à augmenter le grand nombre des *Légendes*, & à fournir à Rome les mémoires de ſa Canoniſation. L'efficacité de la grace qui fit de Magdelaine une illuſtre pénitente, pourroit faire de Madame *Du Barry* une ſainte à Miracles ; & l'Abaïe du pont-aux-Dames, pourroit bien devenir dans la ſuite, un pélérinage auſſi fameux, que la ſainte Beaume près

près de Marſeille. (*a*) Quoique dans l'ordre phyſique un peu de mauvais levain ſuffiſe pour corrompre une grande quantité de pâte, & qu'un ſeul peſtiféré puiſſe porter la contagion dant tout un païs, nous eſpérons que dans l'ordre moral, la pâte purifiera le levain, & que les perſonnes ſaines redonneront la ſanté au peſtiféré; ſi cela ne devoit pas être de même, Louis XVI. qui fait déjà l'admiration de l'Europe, & qui eſt l'idole des François, ne donneroit pas une grande idée de ſa prudence & de ſa religion, en forçant les chaſtes Epouſes du Seigneur, à recevoir parmi elles l'Epouſe de Mr. *Du Barry*, dont la conduite & les ſentiments doivent ce ſemble, faire un contraſte dangereux avec la vie auſtére & innocente de ces Saintes recluſes.

Les conjectures haſardées ſur la façon dont il y a ordre de traiter cette amante déſolée

(*a*) On voit dans le creux d'un rocher près de Marſeille, une grotte que la ſuperſtition fait prendre encore aujoud'hui pour le lieu où Magdelaine ſe retira, après la mort du Sauveur, avec le Lazare & Marthe ſa Sœur, pour y conſommer ſa pénitence. Ce lieu appellé la ſainte Beaume eſt un pélérinage fameux.

désolée dans son exil, aussi bien que les différents bruits qui ont couru sur celle dont le ministere actuel se comportoit à l'égard des biens qu'elle a acquis pendant sa faveur, & de ceux qu'elle a fait acquérir à la famille dans laquelle elle s'est naturalisée par son mariage avec Mr. *Du Barry*, ont redoublé la curiosité du Public pour la voir au juste ce qu'elle étoit auparavant de parvenir à l'honneur de *Maîtresse* de Louis XV. Pendant le vivant de ce Monarque il eût été dangereux en France, de pousser ses recherches trop loin, & quoique l'on prétendît être assez instruit à ce sujet, le risque que l'on eût couru à approfondir les indices qu'on avoit, ne permettoit pas de parvenir à des éclaircissements suffisants, pour n'avoir plus aucun doute sur son origine & sur son état primitif; rien ne prouve plus, qu'on n'avoit aucune connoissance exacte de la vérité à son égard, que les différents raports qu'on a fait sur son compte; à peine trouve-t-on deux personnes qui s'accordent sur les circonstances essentielles de son origine; & encore aujourd'hui on n'a pu parvenir à découvrir la vérité, quoique par la mort du Roi de France, & la disgrace éclatante qu'elle a essuyé dès les premiers moments du regne de Louïs XVI. il ait été permis aux curieux de raprocher toutes les

circonstances

circonſtances qui regardent cette femme célèbre, & de remonter à la ſource pour ſe ſatisfaire ſur un point auſſi intéreſſant. La faveur extraordinaire dont elle a joui, & les honneurs qu'on étoit obligé de lui rendre à la plus brillante Cour de l'Europe, juſtifient aſſez la curioſité qu'on a de ſavoir, ſi ces grands avantages qu'elle y avoit, étoient dus en partie ou à ſa naiſſance, ou du moins à ſon mérite perſonnel, ou bien ſi elle n'en étoit redevable qu'aux charmes de ſa perſonne, & au caprice de l'amour; ſi l'on peut appeller amour, dans le feu Roi, une paſſion uſée & affoiblie par la trop grande quantité des aliments variés qu'on lui fourniſſoit pour l'entretenir & la ranimer.

Nous ne nous engageons pas à garantir à la rigueur, la vérité du peu d'anecdotes que nous avons recueillies, & qui ſont la matière de ce précis hiſtorique. Madame *Du Barry*, avant ſon avancement à la Cour, a vécu dans une eſpece d'obſcurité qui n'étoit guère propre à engager à faire faire des mémoires ſur les commencements de ſon entrée dans la carrière des galanteries; confondue avec la foule, on verra que le haſard ſeul l'y a faite appercevoir, & que ce même haſard l'en a retirée; mais nous proteſtons, que ce que nous avons à dire à ſon ſujet eſt parfaite-

ment

ment d'accord avec la vraiſemblance ; ou plutôt, que tous les faits que nous allons détailler, ont une certitude au moins morale, aïant rejetté abſolument tous ceux qui ne nous ont pas paru avoir cet avantage ; dont nous aurions pu groſſir ce volume, ſi nous avions voulu courir le riſque de raconter des fables. Si malgré le ſoin que nous nous ſommes donnés pour éviter cet inconvénient, nous y ſommes tombés dans quelques endroits de notre Hiſtoire, nous proteſtons que ce n'eſt ni par méchanceté, ni par un eſprit de détraction, ni en un mot par aucun de ces motifs indignes, qui trop ſouvent font prendre la plume à des eſprits cauſtiques & mordants.

Il eſt pluſieurs maiſons illuſtres, qui par l'antiquité de leur origine ſont dans l'impoſſibilité d'en aſſigner la véritable époque ; parce qu'elle remonte juſques dans les tems les plus reculés ; cette eſpèce d'obſcurité en fait préciſément le véritable luſtre, nous ne penſons pas que Madame la Comteſſe *Du Barry* ſoit dans ce cas, par raport à l'origine de ſa maiſon, ce qui nous confirme dans cette idée, c'eſt que les Maiſons illuſtres qui ſont dans l'impoſſibilité d'aſſigner le tems auquel ont vécu leurs premiers Fondateurs, peuvent par une filiation non-interrompue ;

remonter

remonter juſqu'à un terme poſitif qui fixe l'époque aſſurée du corps de leur arbre généalogique, au-lieu que Madame *Du Barry* ne peut pas ſeulement donner la généalogie de ſon ayeul ; on aſſure même que celle de ſes Père & Mère eſt aſſez obſcure & très-peu connue. Quoiqu'il en ſoit, on s'accorde aſſez généralement à lui donner pour Pere, un *Révérend Pere Capucin*, nommé Frere *Ange*, & pour Mère une fille qui ſervoit dans une grande maiſon en qualité de *Cuiſinière* ; quelques-uns en lui donnant la même Mère, lui donnent un homme de diſtinction pour Pere : ces deux ſentiments ne renferment ni contradiction ni impoſſibilité ; on peut adopter l'un ou l'autre, ſans choquer la vraiſemblance ; un Frère *Quéteur* peut aiſément gagner les bonnes graces d'une jeune Cuiſinière dans une bonne maiſon, où ſon employ lui donne les entrées libres ; un Père directeur le peut encore plus aiſément, par l'accès qu'il a dans une famille, dont il dirige les conſciences, & ceux qui vivent dans les païs où l'on eſt encore aſſez imbécille que de fournir à la nourriture & aux plaiſirs des Moines, ſavent combien il eſt aiſé à ces Fainéants hipocrites, d'avoir des intrigues de cette eſpèce ; heureuſes les maiſons ! qui n'ont à ſe plaindre de leur incontinence, que par les

ravages qu'elle fait parmi leurs filles de ſervice ; mais pour l'ordinaire ces Meſſieurs portent leurs vues un peu plus haut. Il n'y a rien que de très-ordinaire dans les alliances clandeſtines d'un homme de la premiere condition avec ſa ſervante ; ce ſont des petits larcins faits à une épouſe, & dont on ne ſe fait pas un grand ſcrupule ; dans pluſieurs ce n'eſt qu'un rendu ; ainſi tout bien conſidéré, on doit conclure, que la naiſſance de Madame *Du Barry* n'étoit pas légale, & que les premières années de ſon âge, ont dû ſe paſſer dans une obſcurité impénétrable. (*b*) En ſuivant

(*b*) Il y a un troiſieme ſentiment qui donne pour Père à Madame *Du Barry*, un *Picpuce* nommé *Père Ange*, Religieux du tiers Ordre de St. François, & deſſervant une petite paroiſſe de campagne en *Brie* : On peut voir ce que le Gazetier Cuiraſſé dit à cette occaſion, p. 51. dans la (58) Note. Outre que l'autorité de cet Auteur ne paroît pas des plus reſpectables, l'eſpèce de contradiction que ce ſentiment renferme par raport à l'éducation de Madame *Du Barry* juſqu'à l'âge de dix ans dans la maiſon paternelle, nous le rend plus que ſuſpect : un Moine ni tout autre Eccléſiaſtique, ne peuvent pas élever impunément ſous les yeux de leurs paroiſſiens, & à la barbe de l'Evêque, le fruit de leur in-

vant l'opinion qui la fait naître d'un Capucin, non comme la plus probable en elle-même, mais comme la plus généralement adoptée, on peut alors très-facilement lui faire une généalogie bien plus noble & plus glorieuſe, que ne pourroit être pour elle, celle que d'*Hoſier* lui fourniroit en payant comme à tant d'autres; puiſqu'alors en remontant de père en fils juſques vers le douzième ſiècle, elle pourroit ſans craindre de ſe tromper, indiquer *François d'Aſſiſe*, ſurnommé le *Séraphique*, pour ſon premier ayeul. Combien de familles en France qui ſe glorifient d'une origine très-ancienne, ne peuvent pas compter ſix ſiecles d'ancienneté! combien y en a-t-il

---

continence; on ſait aſſez ce que produiſent dans ce cas les plaintes des paroiſſiens; & la ſentence de l'officialité qui en eſt la ſuite, eſt pour l'ordinaire trop rigoureuſe, pour que les incontinents Eccléſiaſtiques de prennent pas de précautions afin de s'y ſouſtraire. Que ce ſoit d'ailleurs, un *Picpucé*, ou un *Capucin*, qui ſoit père de Madame *Du Barry*, c'eſt toujours un Moine de l'Ordre ne St. François, & la différence eſt d'auſſi peu de conſéquence, que celle qui ſe trouve entre *la Tulipe*, grenadier dans la première compagnie du Régiment de Champagne, & *la Tulipe*, grenadier de la ſeconde compagnie du

a-t-il même qui seroient bien plus orgueilleuses qu'elles ne le sont encore de leur antiquité, si elles pouvoient remonter clairement & sans contradiction jusqu'au quinzième siècle !

Il

---

même Régiment. C'est toujours *la Tulipe*, grenadier de Champagne, comme c'est *Père Ange*, religieux de *St. François*.

Le Larcin fait de cette enfant chéri & caressé par une coureuse, n'a pas plus de vraisemblance; un enfant chéri & caressé par ses parens à l'âge de dix ans, ne se laisse pas enlever par force par une seule femme; à cet âge il a trop de discernement pour quiter une maison où il ne lui manque rien, & pour suivre une avanturière, uniquement pour le plaisir de courir; puisque l'esprit de libertinage ne peut pas encore porter à cet âge une fille à se soustraire à l'autorité paternelle pour satisfaire son penchant. La *Brie* d'ailleurs n'est pas si élbignée de Paris, pour qu'il n'eût été très-aisé à *Père Ange*, ou à sa Cuisinière, si le religieux n'avoit pas voulu paroître, de retrouver cette petite fille *courant sous les lanternes de Paris*, & de la ramener en *Brie*. La satire est piquante, & le *Gazetier Cuirassé* s'est plus attaché à y mettre du sel, que de la vraisemblance; c'est le defaut général de tout son petit ouvrage; mais sans doute que quand il l'a donné, il n'a pas prétendu qu'on l'en crût sur sa parole.

Il y a apparence en adoptant le ſiſtême qui donne *Frère Ange* pour père à Madame *Du Barry*, que ſa premiere Education a dû ſe former dans la maiſon des *Enfans Trouvés*, & que ſes parens durent être dans la néceſſité de prendre le parti de confier ce précieux fruit de leur amour, à l'adminiſtration publique, ne pouvant pas eux-mêmes par une infinité de raiſons, l'élever ſous leurs yeux, & prendre ſoin de ſon enfance. Renfermée peu d'heures après ſa naiſſance dans cette maiſon de charité, confondue avec un nombre preſqu'innombrable d'autres créatures, dont la plupart quoique avouées par la nature, portent à jamais, comme la fille de *Frere Ange*, la tache honteuſe de leur origine incertaine, reléguée en un mot dans l'obſcurité d'un hôpital, il nous eſt impoſſible d'avoir rien de certain ſur les premières années de ſon âge, & nous ſommes obligés de paſſer tout d'un coup à ſa quinzième année ou environ, qu'elle commence à paroître dans les rues de Paris, ſans ſavoir exactement ni d'où elle ſort, ni d'où elle vient, ni enfin ce qu'elle a fait juſques-là.

Avec beaucoup de jeuneſſe & un joli minois, une fillette ne court pas riſque de reſter long-tems ſur le pavé de Paris, & de s'y trouver expoſée à la honteuſe néceſſité d'importuner

portuner la charité des paſſans; elle eſt aſſurée d'être bientôt recueillie par quelque perſonne charitable qui ſe fait un plaiſir de la recevoir, & de faire en ſa faveur quelque petite dépenſe en avance, étant bien aſſurée de n'être pas long-tems à s'en payer avec uſure, en vendant bien cher la vertu de celle en faveur de laquelle elle s'eſt ſentie émue de compaſſion; combien de ſeigneurs n'ont-ils pas à leurs gages de ces ſortes de perſonnes, qui ſont continuellement aux aguets pour pouvoir leur procurer de jeunes tendrons qui ayent au moins en apparence tout le mérite de l'innocence.

Il ne nous a pas été poſſible de découvrir par qui ni comment la petite échapée des enfans trouvés fut recueillie, ni quel fut l'heureux mortel qui eut l'honneur d'être le premier gendre de *Frère Ange*, nous ſavons en général, que les premières amours de Madame *Du Barry* ont été très-obſcures, peu conſtantes, & qu'après avoir fait ſes premiers exercices dans les baſſes claſſes, elle ne parut avec quelque eſpèce d'éclat dans le monde, que lorſqu'elle entra chez une faiſeuſe de modes en qualité de fille de boutique; on entend aujourd'hui ce que cela veut dire: avant d'entrer chez ſa maîtreſſe de boutique, on aſſure qu'elle couroit Paris avec un

un petit panier ſous le bras, allant de porte en porte pour tâcher de vendre des petites bagatelles de *quinquaillerie* qui faiſoient tout ſon fonds. Ces commencements ne pronoſtiquoient certainement par ſa grandeur future, & il y a trop diſtance d'un Hôpital au Palais d'un Roi de France, pour que *Noſtradamus*, lui-même, eût pu faire une centurie qui prédiſit à la fille d'un pauvre *Frere Capucin*, qu'après avoir été élevée dans le premier de ces endroits, & avoir été priſe & ſucceſſivement abandonnée par quantité de jeunes gens, trop inconſtants pour pouvoir ſe fixer, le fils aîné de l'Egliſe la recevroit dans ſa Cour pour en faire ſa derniere maîtreſſe en titre.

Nous arrivons enfin à l'époque de la vie de Md. *du Barry*, où nous pouvons marcher à la lueur du flambeau de la vérité, les épaiſſes ténèbres répandues ſur les dix-huit premiéres années de ſa vie, commencent à ſe diſſiper, ce ne ſont plus des conjectures probables que nous haſardons, ce ſont des faits conſtants que nous allons détailler, ici tout concourt à nous inſtruire ſur ſon compte, parce qu'elle paroît enfin avec une eſpèce d'intrigue ſuivie, qui commence à faire un certain bruit dans le monde. Mr. de *la Vauvenardière*, homme de condition, devenu l'amant en titre

titre de notre Héroïne, nous la fait connoître sous le nom de l'*Ange* de *la Vauvenardière*, & nous donne par là le moyen de la suivre pas à pas jusques dans son exil, où elle pleure actuellement la perte de son amant, par un motif bien différent peut-être, que celui qui fait pleurer à la France la mort d'un Monarque *Bien-aimé* malgré ses grandes foiblesses, & qui n'avoit d'autre défaut, que d'aimer le plaisir, & de s'y livrer avec trop peu de reserve.

Ce seroit ici le lieu sans doute d'ébaucher son portrait, mais tout ce que nous pourrions dire, n'approcheroit jamais autant de la vérité, que ceux que l'on a peint d'après nature; l'estampe fidelle que nous avons mis à la tête de cet abregé de son histoire, la représentera plus naturellement que nous ne pourrions faire à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de la voir, ceux qui ont eu cet avantage, n'ont que faire sans doute, que nous leur retracions l'image d'une beauté agréable, qui doit avoir fait une assez vive impression dans leur ame, pour n'être pas effacée de leur mémoire.

M. de *la Vauvenardière* devenu éperdument amoureux de la jeune faiseuse de modes, ne négligea rien pendant quelque tems pour captiver son cœur; ce cœur naturellement

sensible,

ſenſible, & qui juſques-là n'avoit eu que des attachements momentanés, ne fut pas revêche, & ſe laiſſa aller au doux penchant qui l'entraînoit vers une intrigue ſuivie ; la vanité peut-être ſe mettant un peu de la partie, rendit au gentilhomme ſa conquête aſſez aiſée, beaucoup d'amour, une aſſiduité conſtante, & quelques dépenſes faites à propos, la lui aſſurèrent pendant tout le tems que ſon goût ſe ſoutint, & que le plaiſir de la nouveauté alimenta ſon amour ; il eſt à préſumer, que ſa maîtreſſe avoit quelque connoiſſance de ſon origine, & qu'elle ſavoit à qui elle étoit redevable de ſa naiſſance, puiſqu'elle portoit déjà de ce tems-là, le Nom d'*Ange*, comme étant ſon véritable Nom de famille ; ce qui donna lieu à cette heureuſe alluſion qui la fit appeller pendant quelque tems, l'*Ange* de la *Vauvenardière* ; on peut raiſonnablement conjecturer, que le *Frère Capucin* par un effet de tendreſſe bien naturelle à un père, dans la dure néceſſité de faire élever ſon enfant hors de ſa maiſon, où la bienſéance ne lui permettoit pas de la retenir, ne l'avoit jamais perdue de vuë ; que quand elle fut en état de ſentir un retour de tendreſſe pour les auteurs de ſes jours, il lui confia le ſecret de ſa naiſſance, & que par un effet naturel de l'attachement qu'on a pour

ſon véritable nom, elle ne voulut pas en prendre d'autre que celui de ſon Père.

La Vauvenardière entretint ſon petit *Ange* pendant quelque tems; il eut pour cette jolie fille tout l'amour & toute la tendreſſe que ſa belle figure étoit en état d'inſpirer; mais enfin, ſoit inconſtance aſſez ordinaire à ceux qui n'aiment uniquement que pour leur plaiſir, ſoit que le petit Ange manquât à la fin de fidélité, & que l'uniformité du plaiſir l'ennuïat, ſoit qu'elle n'eût en ſa faveur que la gentilleſſe de ſa perſonne, & l'agrément des charmes de ſa figure, ſoit enfin parce qu'elle n'avoit pas été auſſi avantagée du côté des agrémens de l'eſprit, que de ceux de la beauté, cette belle union ſe rompit, & l'amant en abandonnant ſon amante, pour quelque motif qu'il ſeroit difficile d'indiquer poſitivement, lui rendit ſa premiere liberté, & recouvra la ſienne.

Redevenue maîtreſſe de ſa perſonne, & pouvant diſpoſer à ſon gré de ſon ſort, façonnée d'ailleurs par la fréquentation qu'elle venoit d'avoir avec un amant qui étoit en état de lui donner des belles leçons de galanterie, ſi elle eût été en état d'en profiter, elle reparut ſur la ſcène comme une perſonne qui cherche à ſe placer, & à tirer parti des charmes qui pouvoient encore lui faire eſpérer de n'être

n'être pas long-tems ſans trouver de chalant ; mais le tems marqué par la Providence n'étoit pas encore venu , & il fallut ſe retrancher à des complaiſances paſſagères , qui quoiqu'aſſez bien payées , ne peuvent pas ſatisfaire un cœur qui a déjà goûté ce doux plaiſir de n'être qu'à un : les désagréments inſéparables de la banalité des faveurs , & le mépris qui en eſt toujours la ſuite , rendant la ſituation d'une fille publique des plus désagréables , lors qu'après la perte d'un amant elle ſe trouve aſſez d'attraits pour être digne de former une nouvelle intrigue ; quoique la jeune l'*Ange* ſe trouvât dans ce cas ; force lui fut de n'être pas cruelle envers ceux qui ſe préſentoient , même avec l'intention de ne s'attacher à elle que pour quelques moments.

Après avoir paſſé de main en main , le hazard la fit enfin tomber dans celles du Comte *Du Barry* , qui cherchoit depuis quelques années ſur le Pavé de Paris , à ſe rendre la fortune plus propice qu'elle ne lui étoit dans la Province ; & qui pour cela ne négligeoit aucun des moyens qu'un *Gaſcon* , qui a de l'eſprit & des talents , met quelquefois en œuvre avec quelque ſuccès , mais que *Du Barry* avoit juſques-là infructueuſement employés , quoiqu'il joignît à l'avantage d'être originaire & aſſez récemment parti d'une province

vince ; dont les naturels paſſent pour avoir de grandes reſſources, celui d'avoir un eſprit aſſez cultivé & des manières très-engageantes : le rolle intéreſſant qu'il joue dans la ſcène que je crayone, m'autoriſe ſans-doute à faire une petite digreſſion à ſon ſujet, & je croirois manquer à l'exactitude de l'hiſtoire, ſi je ne le faiſois connoître à fonds : peu de perſonnes ſont peut-être auſſi bien inſtruites que moi de ſa naiſſance, de l'origine de ſa nobleſſe, de ſa fortune, & en un mot de tout ce qui regarde ſon hiſtoire juſqu'au moment de ſa brillante fortune ; j'ai entendu ſi ſouvent faire des bévues ſur ſon compte, que je ſuis bien aiſe de déſabuſer le public à ce ſujet (*c*). Mr. *Du Barry* eſt natif de *Lévignac* petite ville de *Guienne* à trois lieues de Toulouſe, & à deux de l'*Iſle Jourdain* ; ſes parens jouiſſent depuis aſſez long-tems du titre de *Nobles*, ou comme l'on dit, de *Gentilshommes*, & quoiqu'ils ne ſoient pas de la première ancienneté, & que leur nobleſſe ne provienne que du *Capitoulat de Toulouſe* (*d*), ils paſſent cependant aujourd'hui

(*c*) On ne ſait pas pourquoi il a défiguré ſon nom, il s'écrit *du Barri* & non *du Barry*.

(*d*) Le *Capitoulat* à Toulouſe n'eſt autre

jourd'hui ſans contradiction pour être du ſecond rang parmi la nombreuſe nobleſſe de cette grande province. En qualité d'aîné il a ſuccédé aux biens de ſes parents, à la charge par lui de payer des légitimes proportionnées à la totalité de la fortune, à ſes cadets ſelon l'uſage des gens de condition de cette province. Sa fortune étant paſſablement honnête pour le païs, ſans être brillante, elle le mit à même d'épouſer une Demoiſelle de condition, & dont la dot étoit proportionnée aux biens dont il étoit héritier. Son goût pour la dépenſe fut toujours exceſſif, & ſa famille grandiſſant peu-à-peu, ſes petits revenus devenant inſuffiſants pour continuer

---

choſe que la charge d'Echevin par-tout ailleurs; ceux qui ſont nommés par le Roi à ce poſte honorable qui répond en quelque façon à celui de *Conſul de Rome*, acquièrent la nobleſſe pour eux & pour leurs deſcendans à perpétuité. On en nomme huit chaque année, & il faut être Bourgeois de Toulouſe pour pouvoir y prétendre. Qu'on juge à préſent s'il eſt difficile de trouver des Nobles aux environs de Toulouſe. Quoique le Roi nomme au *Capitoulat*, il faut l'acheter fort cher. Pendant long-tems Mad. de Pompadour a eu ce petit département.

continuer le train trop fort qu'il menoit dès le commencement de ſon mariage, ne pouvant d'ailleurs ſe réduire à le diminuer aux yeux de toutes ſes connoiſſances & de ſes amis, pour ſe ſouſtraire à cette eſpèce d'humiliation, il fit une petite bourſe, & quitta la Province pour aller dans la capitale du Royaume enſévelir ſa honte, ou relever, s'il étoit poſſible, ſa gloire. Comme ſes principes n'ont jamais été des meilleurs, & que ſon goût pour la philoſophie moderne a paru toujours décidé, il ſe mit peu en peine dans le choix des moyens qu'il employa pour parvenir à ſon but; il ſentit la néceſſité, arrivant à Paris, d'avoir des amis pour faciliter la réuſſite de ſes projets, il chercha à s'en faire; mais n'aïant pas de l'argent à dépenſer pour en acquérir de bons, & n'aïant que beaucoup de cet eſprit volatil & léger, qui ne produit dans le grand monde qu'autant qu'on peut s'y ſoutenir avec un certain faſte, il vit bientôt que les bonnes maiſons lui furent fermées, & que la ſeule reſſource qui lui reſtoit, étoit de ſe lier avec quantité d'autres perſonnes, qui comme lui, avoient inutilement tenté fortune, n'étant ſoutenus que par ce que l'on appele aſſez mal-à-propos *mérite*. Il trouva dans cette claſſe d'hommes des gens ſouples, déliés & plus fins que lui;

il

il étoit naturel qu'il en fût la *Dupe*, il le fut effectivement ; ſon petit thréſor fut bientôt diſſipé, & dans peu de jours il ne lui en reſta que le malheureux avantage d'avoir appris à ſavoir faire des dupes à ſon tour. Il avoit trop de bonnes diſpoſitions naturelles, pour que cet apprentiſſage lui coutât beaucoup de tems, & il ſe trouvoit dans une trop grande extrêmité, pour ne pas ſaiſir la première occaſion qui ſe préſenta pour faire ſon chef-d'œuvre, afin de mériter les lettres de *Maîtriſe*. La reſſource de filouter au jeu le ſoutint pendant quelques mois dans une honnête médiocrité ; mais ſoit qu'il eût des meilleures occaſions, ſoit qu'il devînt plus aguerri & plus adroit, il parut ſe relever avec avantage de la perte qu'il avoit fait peu de jours après ſon arrivée ; ſi l'argent volé au jeu pouvoit être un profit réel, & qu'un joueur pût n'en être pas prodigue, il eſt certain que *Du Barry* auroit en partie rempli les vuës qu'il avoit en allant à Paris ; mais un faux joueur qui n'a que le ſeul défaut d'être fripon, eſt un Phénomène auſſi rare qu'une femme coquête & vertueuſe tout enſemble. *Du Barry* n'étoit pas fait pour faire exception à la règle générale, & le revenu qu'il ſe faiſoit par ſa dextérité à bien mêler un jeu de cartes, lui donnoit de quoi fournir aux dépenſes exorbi-

tantes

tantes qu'il faiſoit dans les *Tripots* avec les femmes qui en ſont les fermes ſoutiens. Parties de plaiſir, ſpectacles, lieux publics, & en un mot tous les endroits conſacrés à la plus infame & à la plus crapuleuſe débauche, étoient régulièrement fréquentés par *Du Barry*. C'eſt dans un de ces derniers lieux qu'il vit la l'*Ange*, & qu'il fit connoiſſance avec elle; leurs inclinations ſe trouvèrent ſi reſſemblantes, qu'il ne leur fallut pas beaucoup de tems pour s'accorder, & le marché étant ſans-doute bientôt conclu, ils durent en venir tout de ſuite à l'exécution, comme il eſt d'uſage dans de pareilles rencontres. *Du Barry* ne la vit alors que comme il voyoit ſes ſemblables, mais la trouvant plus jolie, & par conſéquent plus propre à ſes plaiſirs, il ſe fixa à elle pendant quelques jours, il en fit l'objet de ſa prédilection, & ne négligea rien pour ſe l'attacher, il y réuſſit par ſes libéralités, & l'union devint aſſez parfaite. Cependant le dégoût & la ſatiété, ſuites ordinaires & infaillibles d'une jouiſſance trop aiſée, quand elle ne tombe que ſur un beau buſte, s'emparèrent de *Du Barry*; ſa maîtreſſe n'ayant que les charmes de ſa figure, & manquant abſolument de cet eſprit, qui ſeul peut enchaîner un homme à qui il faut

faut autre choſe qu'une maſſe de chair bien proportionnée pour le ſatisfaire, quand il a aſſouvi ſa paſſion, ſentit la fin de ſon règne approcher, elle la ſentit, & ne s'en allarma pas, elle étoit déja accoutumée à ces ſortes de révers, & elle s'en étoit fait une eſpèce d'habitude ; cependant autant par compaſſion pour elle, que pour ſe faire une recommandation auprès d'une eſpèce de *Grand du monde*, *Du Barry* ne rompit ouvertement qu'après s'être donné un ſucceſſeur qui pût le remplacer à tous égards : cette reconnoiſſance ou cette humanité de ſa part, eſt ſans-doute digne de nos éloges, s'il n'a eu en vue que le bien particulier de la l'*Ange*, ſi dans ce procédé honnête il n'a pas conſulté ſon avantage perſonnel ; & que ce ne ſoit pas plutôt un trafic qu'il fit de ſa maîtreſſe, qu'une conceſſion pure & ſimple : nous devons cependant avouer, que la ſuite de la conduite qu'il a tenu avec elle, ne préjuge pas en faveur de ſon déſintéreſſement. Quoiqu'il en ſoit il jetta les yeux ſur Mr. de *St. Foix*, pour lui céder ſes reſtes & ceux de tant d'autres : Mr. de *St. Foix* étoit une eſpèce de ſous-miniſtre au département des affaires étrangères, ou pour parler correctement, un des premiers commis à ce bureau ; il

n'eſt pas beſoin de dire combien cette engeance d'hommes eſt habile à ſavoir rendre le *tour du baton* profitable dans ces poſtes lucratifs, dont les appointements ſont toujours très-conſidérables, & preſque toujours bien au-deſſus du mérite de ceux qui les rempliſſent : on ſait que, malgré l'orgueil & l'impertinence qu'ils font paroître vis-à-vis des gens reſpectables, qui ſont aſſez malheureux que d'avoir affaire à eux, & d'aller mendier mille fois une audience que bien ſouvent ils n'obtiennent jamais, on ſait dis-je, que dans les lieux de débauche, ils ont la bonté de s'humaniſer, & de traiter de pair à compagnon des perſonnes, que par-tout ailleurs ils regardent avec un dédain inſultant ; c'étoit dans un de ces endroits que *Du Barry* avoit eu l'honneur de faire connoiſſance avec ce *Créſus*, & c'eſt auſſi là qu'il lui propoſa ſon ancienne maîtreſſe, dont il lui exalta les charmes ; le moment pour l'entrevue fut pris, & dès le lendemain au ſoir la l'*Ange* vit ſon nouvel amant, & reçut les preuves de ſa tendreſſe en même tems que celles de ſa libéralité. Mr. de *St. Foix* qui avoit de l'eſprit autant que *Du Barry*, & qui penſoit à peu près comme lui ſur l'article de la galanterie, vit bientôt avec le même œil que ſon ceſſionnaire,

ſionnaire, la belle l'*Ange ;* il ſe dégouta de ſes charmes, après en avoir joui quelques jours, prit ſon congé & rendit à *Du Barry*, le dépôt dont celui-ci avoit prétendu le gratifier. Ne pouvant s'attacher à un *Ange* ſans eſprit, il fut bien-aiſe que *Du Barry* voulût la reprendre au même prix qu'il l'avoit cédée.

Du Barry qui a eu toujours un fonds de caractère aſſez humain & aſſez compatiſſant, voyant ſa maîtreſſe abandonnée & comme ſans eſpoir de trouver quelqu'autre amant aſſez généreux, ou aſſez amoureux de ſa figure pour fournir honorablement à ſon entretien, la reprit ſur ſon compte plus par compaſſion, que par toute autre vue. Son eſprit fertile en reſſources lui en avoit tout récemment ſuggéré une, de laquelle il ſe promettoit de grands avantages ; le haſard fit réuſſir ſes vues ambitieuſes ; mais ſa fortune ne vint pas du côté d'où il l'attendoit.

Peu content d'aller courir les *Tripots* de la Ville, pour y dévaliſer les jeunes étourdis qui avoient l'imprudence d'y jouer, il crut devoir augmenter le revenu qu'il ſe faiſoit de ſes filouteries, par le profit immenſe des cartes, qui revient à ceux qui veulent bien prêter leur maiſon pour ſervir de rendez-vous à tous les fripons joueurs ; on ſent bien qu'un maître de *Tripot* ne fournit pas à ces

Meſſieurs, des cartes, du feu, de la lumière, des Canapés, des lits, des rafraichiſſements, des ſoupers, & en un mot des filles ou des femmes pour le ſeul plaiſir de les obliger; on trouve de tout cela à la vérité dans ces *Coupes-gorges*, mais on le paie bien plus cher que par-tout ailleurs; & ſi l'entrepreneur ne gagne pas deux ou trois Capitaux, il ne peut pas ſe tirer d'affaires, encore malgré cela, la plupart finiſſent-ils cet honorable commerce, par une *banqueroute*, qui ſe fait ordinairement ſans donner de *Bilan*. *Du Barry* avoit depuis peu affiché ſa maiſon, ou plutôt ſon appartement, pour l'offrir au Public ſur le pied de maiſon à jouer, &c. &c. &c. & comme il n'avoit pas de femme pour en faire les honneurs, il ſe détermina de prendre la l'*Ange* pour remplir ce poſte intéreſſant. La l'*Ange* n'avoit qu'une des qualités qu'il faut à une maîtreſſe de logis dans ces circonſtances, c'eſt-à-dire, qu'elle n'étoit que jolie; cet avantage ſans doute eſt grand pour attirer la foulle, mais quand il n'eſt pas accompagné de ſoupleſſe dans l'eſprit, de gentilleſſe dans les manières, & en un mot de ce qui dans une femme eſt plus ſéduiſant que ſa beauté, il arrive qu'on ſort du temple peu après qu'on y eſt entré, en diſant froidement, l'*idole* eſt belle, mais c'eſt aſſez que

de

de l'avoir vue une fois. *Du Barry* pouvant ſuppléer de ſon côté en partie à ce qui manquoit à la l'*Ange*, pour retenir chez lui les chalants que ſa beauté pourroit y attirer, la plaça dans ſa maiſon, comme on place un *Leurre* pour attirer dans un endroit les *Bêtes fauves*, afin de pouvoir en dépeupler une forêt ; la l'*Ange* fut un hameçon excellent, & les parties de *Brelan*, de *vingt & un*, & celles d'autres jeux de pareille honnêteté, devinrent nombreuſes & brillantes dans ce nouveau Quartier d'aſſemblée. Bientôt la plus grande partie des autres *Boucans* fut déſerte, & les appartements de *Du Barry*, pouvoient à peine contenir le monde qui ſe rendoit chez lui pour jouer, &c. &c. &c. Parmi ceux qui lui faiſoient l'honneur de lui donner leur pratique, un certain Monſieur *Le Bel* ſe prit d'une belle paſſion pour la maîtreſſe de la maiſon, elle étoit aſſez d'accord avec *Du Barry* pour ne pas être obligée de jouer le rolle de cruelle, qui n'étoit nullement dans ſon caractere, elle écouta donc les propoſitions de ce nouveau venu, & y répondit de ſon mieux. Monſieur *Le Bel* eſt un des valets de chambre de Louis XV. généralement reconnu pour ſon homme de confiance au département des affaires clandeſtines du cœur ; emploi dont il s'eſt toujours acquité avec une vigilance & une

une exactitude des plus grandes ; il tenoit ſon bureau au petit *Parc aux Serfs*, & c'eſt-là qu'il faiſoit travailler Louis XV. avec les *Griſettes* qu'il avoit pu engager de vouloir bien ſe prêter au ſoulagement de la paſſion indomptable de ce Monarque, pour le culte de Vénus ; on aſſure même, qu'il n'expoſoit jamais le Roi à des ſuites facheuſes, ou qu'au moins pour n'avoir rien à ſe reprocher, il prenoit la même précaution que le Médecin de ſa Majeſté, c'eſt-à-dire, qu'il goûtoit lui-même, avant tout, les mets qu'il ſervoit à ſon maître.

La l'*Ange* ſans connoître l'importance de ſa nouvelle Conquête, en fit part à *Du Barry*, qui du premier inſtant, en habile politique, vit d'un coup d'œil, les grands avantages qu'il pouvoit s'en promettre, tant pour lui, que pour la l'*Ange* elle-même. Dès-lors ſes eſpérances & ſes vues furent plus loin qu'il n'avoit jamais oſé le penſer ; il regarda Monſieur *Le Bel* comme un Ange envoyé du Ciel pour lui frayer la route aux honneurs & aux richeſſes ; il ſe propoſa de ſe ſervir de lui, pour monter à ce haut degré de fortune, auquel il ſe promettoit d'arriver par ſa médiation ; l'évènement en rempliſſant ſon attente, a démontré, que *Du Barry* connoiſſoit à merveille le cœur humain, & qu'en comptant

comptant de parvenir aux dépens de la foiblesse de ceux de *Le Bel* & de Louis XV. il n'avoit pas mal compté. Quoique le hazard ait beaucoup de part à son élévation, comme à celle de tant d'autres, il y a toujours beaucoup de mérite en lui, d'avoir eu l'adresse de saisir une circonstance unique, pour remplir ses projets ambitieux; mille l'eussent manquée, ne pensant pas qu'une *Coureuse de rues*, à l'âge de vingt & cinq ans passés, pût devenir la Sultane favorite d'un puissant Monarque, dont le serrail ambulant lui offroit des jouissances bien plus belles & plus en état de la captiver par tant de raisons. *Du Barry* donc, bien loin de faire éclater son mécontentement sur l'infidélité dont la l'*Ange* lui fit confidence, l'exhorta beaucoup à faire tout son possible pour gagner un homme, qui pouvoit par son emploi la conduire au faîte des honneurs; il lui fit la plus belle peinture des avantages & des plaisirs dont jouit une maîtresse d'un Roi; il lui exagéra l'honneur qu'il y avoit de donner la loi à tout un Royaume; il lui peignit le séjour de la Cour comme le plus délicieux pour la concubine en titre du Monarque; en un mot, lui proposant Md. de Pompadour autant pour modèle que pour appas, il échauffa tellement son imagination, que cet *Ange* terrestre comparant

son

ſon ſort futur avec celui des *Anges* céleſtes ; ſe propoſoit déjà de rivaliſer avec eux, & n'eut pas ſans-doute troqué ſa deſtinée contre la leur. Elle promit à *Du Barry* de faire de ſon mieux pour mettre *Le Bel* dans l'impoſſibilité de rien lui refuſer, & *Du Barry* ſe réſervant le droit de Conſeil & la direction ſecrète de cette importante intrigue, elle lui promit auſſi la plus entière déférence à ſes avis ; quoiqu'elle n'eût pas aſſez d'eſprit pour ſe conduire elle-même, & ſans d'autres ſecours que le génie ordinaire de ſon ſexe, elle en eut cependant aſſez, pour tenir parole à *Du Barry*, pour bien retenir ſa leçon, & en un mot pour ſavoir enjoller *Le Bel*, au point de le mener où elle vouloit en venir, ou pour mieux dire, au point où *Du Barry* vouloit que *Le Bel* la conduiſit. Dès la ſeconde entrevue, la l'*Ange* inſinua à *Le Bel* quelque choſe de ſes prétentions, & lui laiſſa entrevoir en partie ſon ambition, voulant ſans doute ſonder les diſpoſitions du *Pourvoyeur du Lit du Roi ;* celui ci qui n'eut pas deviné la poſſibilité d'un tel projet dans une fille ſi notoirement publique, tourna la propoſition en badinage, & ſur ce ton promit ſes bons offices à la l'*Ange*. Il la regardoit encore aſſez en état de remplir les fonctions de ſa propre maîtreſſe pendant un tems ; mais

ce

ce qu'il jugeoit bon pour lui, il n'avoit pas assez de vanité pour le regarder de même pour son maître ; il eût cru s'exposer à de vifs reproches, & même à la perte de son emploi, s'il s'en fût si mal acquité, que d'introduire dans la couche de Louïs XV. une fille qui la plupart du tems n'avoit sacrifié à *Vénus*, que dans des galetas, que tout le monde avoit vu dans les temples publics consacrés à cette Déesse, & qui actuellement occupoit, à raison de son ancienneté, un appartement dans un de ceux qui passoit pour un des plus fréquentés de Paris. Une femme qui veut quelque chose, pour peu qu'elle ait de l'ascendant sur un homme, est assurée de réussir, si elle s'obstine à le demander. La l'*Ange*, à qui *Du Barry* avoit fait appercevoir les suites heureuses que pourroit avoir son introduction dans les plaisirs secrets du Roi, s'en étoit fait une idée trop avantageuse pour se désister après une seule demande ; elle revint donc à la charge, & pressa si fort & si vivement *Le Bel*, que malgré les risques évidents auxquels il s'exposoit par une démarche si imprudente, il passa par-dessus toutes les considérations, & ne s'attendant pas sans-doute à donner une Reine postiche à la France, il fut contraint de promettre tout ce que la l'*Ange* exigeoit

de lui, & il se prépara à lui tenir sa parole.

L'on ne sait pas positivement, si cette vestale étoit dans ce tems-là dans un état de pureté, qui ne laissât rien à craindre pour les suites de son approche; on ignore si *Le Bel* avoit sans aucune précaution hasardé le *Paquet*, pour ce qui le concernoit en propre, & si au risque de ne pouvoir pas frayer le sentier à son maître pendant quelque tems, il s'étoit exposé à avoir recours à Esculape pour se remettre en état de reprendre l'exercice de ses fonctions dans toute leur étendue, mais ce qu'on sait positivement, c'est que quand il fut question d'instruire la l'*Ange* chez le Roi, il réfléchit sérieusement sur l'état dans lequel pourroit se trouver la santé de cette Nimphe, & supposé qu'il eût pris quelque précaution pour lui-même, il les crut insuffisantes pour son maître: est-ce fidélité, attachement, & affection, pour le Roi? ou n'est-ce qu'intérêt particulier, qui le rendit si exact? Chacun peut penser là-dessus ce qu'il voudra; toujours est-il certain, qu'il fit son devoir en posant pour condition essentielle, qu'avant de faire la fonction d'Introducteur, il s'assureroit qu'il n'y avoit rien à craindre pour le Roi; la l'*Ange* qui ne pouvoit pas se scandaliser d'un soupçon si injurieux à une

honnête

honnête femme, consentit de bonne grace à donner des preuves évidentes de sa santé ; ou à travailler au plutôt à la réparer, si elle étoit jugée altérée : la visite fut faite avec le plus grand scrupule, & on assure qu'un Médecin & deux Chirurgiens fameux & très-connus, à la réquisition de *Le Bel*, se rendirent chez *Du Barry* pour y visiter la l'*Ange*. Si cette précaution fut inutile, elle étoit au moins prudente, & comme ces sortes de relations se font sans autorité de la justice, on ne les rend pas publiques, ainsi on ne sait pas ce que ces visiteurs rapportèrent à *Le Bel*, mais on sait, qu'à quelques jours delà, étant parfaitement rassuré sur le point qui l'avoit inquiété le plus, il vint la prendre à l'entrée de la nuit, pour la conduire *incognito* à Versailles. & pour préfider à l'entrée qu'elle devoit y faire sans suite, sans train, & sans cortége, telle que tant d'autres qui l'avoient précédée, avoient fait la leur pour la même raison, c'est-à-dire, pour avoir l'avantage d'amuser en particulier, un Monarque, qui vouloit bien de tems en tems se dérober à sa Cour, pour se familiariser pendant quelques heures avec les derniers de ses sujets. (*e*) L'heure, de

(*e*) J'ai lu quelque part, que *Le Bel* connut

du rendez-vous arrivée, le Roi y fut exact à son ordinaire, & le Miniſtre ſecret de ſes plaiſirs s'étant retiré, il traita la l'*Ange* en *Novice*, parce que toutes celles qui l'avoient devancée, ou en avoient le mérite, ou affectoient de l'avoir. La l'*Ange* avec une expérience de près de dix ans, étoit ſuffiſamment aguérie pour n'avoir pas cette timidité qui accompagne toujours la vertu, lorſqu'elle n'a reçu encore que quelques légères atteintes, ou lorſque les plaies qu'on lui a fait, ſeignent encore; d'ailleurs depuis le moment, où elle avoit été aſſurée de l'honneur d'entretenir le Roi en particulier, ſon Mentor *Du Barry* lui avoit donné des avis ſur la conduite qu'elle devoit tenir avec le Monarque dès ſa première entrevue; & l'évènement a prouvé, que *Du Barry* avoit deviné la véritable façon dont elle devoit ſe conduire, pour s'en ménager d'autres qui la miſſent à même d'arriver, ſinon ſur le Trône, du moins auſſi près que mortelle puiſſe en approcher, n'étant pas reconnue pour Reine en titre. Le Roi ne s'appercevant

---

la l'*Ange* chez Madame de St.... & que c'eſt cette Dame qui l'engagea à venir prendre une nuit chez elle, cette fille, pour la conduire à Verſailles. Ce ſentiment eſt tout-à-fait contraire à la vérité.

s'appercevant pas d'abord du peu d'émotion que ſa préſence inſpiroit à la l'*Ange*, & ſuppoſant raiſonnablement qu'elle devoit en avoir, eut la bonté de vouloir la tranquiliſer & de la raſſurer: comme il étoit naturellement bon, il avoit accoutumé de dépoſer dans ces occaſions tout le faſte impoſant de la royauté, & de ſe comporter, comme un mortel ordinaire, avec ces fillettes qui malgré tout cela ſe laiſſoient tomber ſans mouvement entre ſes bras; & ne recouvroient ſouvent l'uſage de leurs ſens, que long-tems après avoir quitté le Roi, quoiqu'on n'épargnat aucune des reſſources uſitées pour les rappeller à la vie, avant de leur laiſſer quitter le petit Parc aux Serfs. Tous ces ſoins, de même que ceux que le Roi ſe donna avant d'en venir au fait, furent très-inutiles pour la l'*Ange*: à ſa contenance aſſurée que le Roi reconnut au peu de palpitation du cœur de cette belle, il la fixa, & ſe voyant fixé lui-même avec une hardieſſe qu'un Prince moins bon que lui, auroit pris pour une effronterie impardonnable; il ſe trouva plus ardent qu'à ſon ordinaire, & embraſé par le feu qui jailliſſoit des yeux de cette nouvelle *Danaé*, il éprouva dans ſes embraſſements un plaiſir qu'il n'avoit pas gouté depuis long-tems, par le retour de vivacité avec laquelle elle répondoit

aux

aux marques de tendreſſe qu'elle recevoit de la part de ſon Roi. Ce n'étoit pas un beau cadavre inanimé dont il parcouroit les attraits ; comme à ſon ordinaire, il retrouvoit dans la l'*Ange*, tous les agréments & toutes les reſſources, à l'eſprit près, qu'il avoit trouvé dans ſes défunctes Maîtreſſes, après une fréquentation de pluſieurs années, en un mot la l'*Ange*, qui n'avoit pour ainſi dire vu que des hommes qui ne cherchoient avec elle que d'aſſouvir leur paſſion, & qui s'étoit bien trouvée de la ranimer & de l'exciter de nouveau, lorſque la Nature ſembloit demander du repos, crut que tous les hommes ſont hommes dans cette circonſtance, & conformément à la leçon qu'elle avoit reçue, elle ſe comporta avec Louis XV. comme elle avoit accoutumée de ſe comporter avec tous les autres, les agaceries & les eſpiégleries uſitées en pareil cas, furent miſes en uſage, elle rit, elle badina avec le Roi comme avec un ſimple particulier, & ne ſe réſerva pas davantage qu'à ſon ordinaire. Loin que la dignité du Monarque lui en impoſât, & que le regard du Roi qui étoit naturellement fier & perçant, l'intimidât, elle ne voyoit en lui qu'un homme, aimable à la vérité, mais ordinaire. Enfin on ne peut pas mieux, je crois, exprimer l'effronterie de cette dévergondée, qu'on

qu'on l'exprime à cette occaſion dans un papier Anglois, où l'Auteur dit, que la l'*Ange* jouoit avec la Couronne de Louis XV., & que du premier moment elle la regarda comme *un Bonnet de nuit qui leur étoit commun à tous les Deux.* (*f*)

Le Roi peu accoutumé à des familiarités de cette eſpèce, & n'aïant peut-être pas encore gouté le plaiſir de l'égalité, ſi doux & ſi ſenſible dans les ébats amoureux, en ſentit tout l'agrément, autoriſa la l'*Ange* par la ſatisfaction qu'il en témoigna à ſe livrer à toutes les poliſſoneries, ou même à toutes les extravagances qui font l'unique mérite de la très-grande partie de ces *Toupies*, & qui ſont l'unique fonds de leur amabilité; bien loin de ſe rebuter par une continuité d'indécences, qui ne peuvent plaire tout au plus, que lorſqu'elles ſervent à éguiſer l'appétit, quand le ſentiment eſt devenu impuiſſant à cet égard, le Roi au contraire, trouva cet exercice ſi joli, & prit tant de goût pour cette Tactique V..... que chacune des évolutions que la l'*Ange* en exécutoit, étoit, comme dit un *de ſes Hiſtoriens*, un

(*f*)..... the dignity of his crown, any more than if it had been *a common night-cap.*

un *nouveau chaînon qu'il ajoutoit à ſa brillante chaine.* (*g*)

Auſſi, lorſqu'après ſon inſtallation à la Cour, tout le monde fut pleinement convaincu qu'elle n'avoit rien par elle-même, excepté ſa figure, qui fut en état de former une paſſion conſtante, & un attachement réel, le *Duc* de *Richelieu* demandant au Roi, ce qu'il trouvoit dans cette femme, capable de le fixer au grand étonnement de toute ſa Cour, ce Monarque lui répondit, qu'*elle étoit la ſeule en France, qui trouvoit le ſecret de lui faire oublier, qu'il étoit ſexagénaire.* (*h*)

Le Roi en quitant cette première fois le Parc aux Serfs, & en remettant la nouvelle amante à *Le Bel*, pour la reconduire à Paris, lui ordonna de la ramener dès le lendemain au

---

(*g*) Addet its links to the chain.

(*h*) Ceux qui ne ſavent pas que le Duc de Richelieu avoit acquis le droit par ſes longs ſervices, de faire des demandes de cette nature à Louis XV., pourroient être ſurpris de ſon impertinence à cet égard. Mais on ſait en France la raiſon qui pouvoit l'autoriſer à faire cette démarche, qui dans tout autre ſujet, eut été regardée comme un crime, & punie tout au moins par une priſon perpétuelle.

lu ſoir, & ainſi de ſuite juſqu'à nouvel ordre. *Le Bel* fut autant ſurpris de cet ordre qu'il étoit nouveau, car Louis XV. voyoit à peine deux fois la même fille dans ce petit ſecret Sanctuaire de l'amour. Le Miniſtre de ſes plaiſirs fut peu ſenſible à la perte qu'il faiſoit d'une Maîtreſſe à laquelle il s'étoit cependant ſincèrement attaché, mais il penſoit trop généreuſement pour ne pas ſe faire un vrai plaiſir de la céder à ſon Maître, & comme à la Cour toutes les charges & tous les emplois ſont ſujets à des viciſſitudes preſque continuelles, quoiqu'il eût tout lieu de croire qu'il étoit aſſez ſolidement établi dans ſon poſte pour ne pas craindre de concurrent, cependant il ſe flatta de trouver dans la l'*Ange* une puiſſante Protectrice en cas que quelque Antagoniſte voulût entreprendre de le débuſquer; cette idée prévalant ſur toutes les autres, & prévoyant une partie de la faveur à laquelle la l'*Ange* alloit parvenir, il fut le premier à la féliciter ſur l'heureuſe perſpective qu'elle enviſageoit, & lui demanda ſa protection avec des termes ſi expreſſifs, que quand la reconnoiſſance ne la lui eût pas aſſurée, la bonté naturelle de la l'*Ange* n'eût pu la lui refuſer.

De retour chez elle, ou plutôt chez *Du Barry*, qui l'attendoit avec impatience, elle

raconta à ſon Mentor tout ce qui s'étoit paſſé dans cette entrevue, celui-ci en conçut les plus belles eſpérances, & redoublant ſes ſoins & ſon attention pour donner des leçons utiles à ſa *Pupille*, qui puſſent faire réuſſir les projets vaſtes qu'il formoit déjà, il prit de ſon côté les meſures les plus ſures pour partager avec elle, ſinon les agréments de ſa future condition, au moins les avantages réels de ſa poſition.

Comme *Du Barry* étoit aſſez inſtruit des uſages & des étiquettes de la Cour, quoiqu'il fût originaire d'une des Provinces qui en ſont les plus éloignées, il penſa aux moyens de mettre la l'*Ange* dans le cas de pouvoir être déclarée *Maîtreſſe* en titre, ſi le cas y échéoit, comme il n'en douta plus, après la troiſième entrevue qu'elle eut avec le Roi. Sachant donc que toutes les maîtreſſes e Louis XV. étoient mariées, lorſqu'il les établiſſoit dans ſa Cour, il ſongea à chercher un mari à la l'*Ange*, & pour être autant maître du mari, qu'il l'étoit déjà d'elle-même, il ne voulut pas courir le riſque de le choiſir dans une famille étrangère à la ſienne, afin qu'en cas de diſgrace, les biens, les honneurs, les titres, les emplois, & tous les avantages obtenus & acquis par la faveur de la maîtreſſe du Roi, reſtaſſent dans ſa

pro pre

propre maiſon, & qu'à tout événement il l'eût enrichie & illuſtrée avant que la faveur de la l'*Ange* eût pris fin. Ne pouvant pas devenir lui-même le mari légal de ſa *Pupille*, ayant déjà femme & enfans à *Lévignac*, & ne pouvant le cacher au public, qui eût pu aiſément le convaincre de *Poligamie*, s'il eût été aſſez imprudent que de s'expoſer à commettre un tel crime dans un Royaume où le cas eſt *Pendable*, il jetta les yeux ſur un Frère Cadet, qui étoit en Province, pour en faire l'époux de ſa Catin, qui alloit paſſer au poſte de celle du Roi : il écrivit donc en Guienne, & envoyant l'argent néceſſaire pour que ſon Frère pût ſe rendre promtement auprès de lui, ſans lui marquer préciſément de quoi il étoit queſtion, il l'exhorta de partir tout de ſuite pour une affaire où ſa fortune étoit intéreſſée. Il n'en eût pas tant fallu à un jeune homme déſœuvré dans un petit endroit, dont toute l'occupation conſiſtoit à battre les champs, & à ſuivre un chien d'arrêt tout le long du jour, afin de tuer quelque pièce de Gibier qui pût ſervir à augmenter le petit ordinaire de ſa famille, qu'une très-mince fortune forçoit à une frugalité exceſſive, il n'en eût pas tant fallu, dis-je, pour engager le Chevalier *Du Barry* à quiter avec plaiſir la Province, pour venir dans la

Capitale, qu'il n'eût certainement jamais vû ſans cet évènement extraordinaire ; n'ayant rien qui l'obligeât de différer un moment ſon voyage, il ſe rendit ſur le champ à Toulouſe, & s'accordant pour une place dans la *Brouette* du Courier, il arriva à Paris le cinquième jour après ſon départ de Toulouſe. Comme ſon mariage avec la l'*Ange* étoit un mariage de *Convenance*, & que l'amour n'y avoit aucune part, ni ne devoit y en avoir, les articles du contrat déjà rédigés avant ſon arrivée par ſon aîné, qui faiſoit en cette qualité la fonction de Père, furent ſignés par les parties contractantes, ſans contradiction, & tout étant préparé pour ce glorieux Himen, les deux futurs Epoux furent ſe jurer au pied des autels, de ne pas vivre déſormais l'un pour l'autre, de ne pas s'aimer, de ne plus ſe voir, & ſur-tout de ſe manquer réciproquement de fidélité. On dit que de tous les vœux le plus mal obſervé, eſt celui que deux perſonnes font réciproquement, lorſqu'elles ſe donnent leur foi & leur main en face de la Sainte Egliſe. Jamais Epoux n'ont été plus fidèles aux leurs, que le Chevalier *Du Barry* & ſa Femme, & ils peuvent hardiment défier qui que ce ſoit, de leur prouver qu'ils y ont manqué. On ne ſait pas même, s'ils ne ſe ſont pas laiſſé un moyen ſûr pour obtenir la

caſſation

caſſation de leur mariage, en cas qu'ils vouluſſent en venir là, en ne le conſommant pas; ſi c'eſt par ce motif qu'ils n'ont jamais couché enſemble, ils ont pouſſé la précaution un peu trop loin, dans un tems où l'on n'y regarde pas de ſi près, pour autoriſer les divorces dans des perſonnes qui n'ont que des raiſons ſpécieuſes, mais évidemment inſuffiſantes pour ſe pourſuivre en juſtice; peut-être eſt-ce par une raiſon plus preſſante, que l'honnêteté, l'ordre de la ſociété, & la Nature elle-même ſemblent autoriſer; on ſe familiariſe en effet difficilement avec l'idée d'un *inceſte*; peut-être enfin, que Madame *Du Barry* ſachant déjà ſa glorieuſe deſtination, vouloit ſe réſerver toute entiere pour le Roi, & que les vœux qu'elle avoit fait dans le temple de l'amour, lui paroiſſant plus ſacrés, que ceux qu'elle auroit dû faire dans une Egliſe *Catholique Romaine*, ou plus avantageux, elle s'en tint irrévocablement aux premiers, & ne regarda les ſeconds que comme une ſimple Cérémonie qui ne l'obligeoit pas plus que ſi ſon mariage ſe fût célébré ſur le théâtre, qui à cette formalité près, n'eſt effectivement qu'une ſcène de quelque petite piéce qu'on appelle aſſez communément *Farce*.

Le plus grand obſtacle, ou pour mieux dire,

dire, l'unique qui s'oppoſoit à ſa grandeur; étant levé, Madame *Du Barry*, par les Conſeils de ſon beau Frère, preſſa ſon inſtallation auprès du Roi; ce Monarque en étoit déjà avec elle au point de ne pouvoir plus lui rien refuſer, ſon inclination le portoit à accorder ce qu'elle exigeoit; & quoique la Cour & la Ville fuſſent déjà inſtruites des nouvelles amours de Louis XV., & qu'on en parlât ſans beaucoup de ménagement, il étoit le ſeul qui ignoroit ce qu'on en diſoit; & qui croyoit ſon intrigue enſévelie dans le plus profond ſécret. Malgré ſa propre impatience à n'être plus contraint à ſe réſerver avec Madame *Du Barry*, & à pouvoir lui donner un appartement contigu au ſien, & conſtamment occupé par les *Devancières* de ſa nouvelle favorite, il ne pouvoit ſans choquer directement toutes les bienſéances, & qui plus eſt toutes les coutumes, bruſquer les circonſtances, & inſtaller ſans forme Madame *Du Barry*; il reſtoit encore certaines petites formalités à remplir, & il ſe diſpoſa tout de bon à applanir toutes les difficultés.

Il commença par rompre ouvertement avec Madame la Comteſſe d'*Eſparbés*, avec laquelle il vivoit ſi bien, qu'il ne manquoit plus à cette Comteſſe, que la cérémonie de la *Déclaration*, pour être ſenſée avoir ſuccédé

à

à la Marquiſe de Pompadour. Il fut d'autant plus facile à Louis XV. de la renvoyer, que l'affaire du Régiment de *Piémont*, dont Mr. le Comte *d'Eſparbés* étoit Colonel, & dans laquelle on lui donnoit une part qui ne lui faiſoit pas honneur, étoit encore aſſez récente, & que Mr. le Duc de Choiſeuil qui avoit en vue de faire ſuccéder ſa Sœur à la place de la Marquiſe, preſſoit la diſgrace du Comte d'Eſparbés, croyant y entraîner la Comteſſe ſon Epouſe. Mr. le Duc de la Vrillière fut chargé à ſon ordinaire, de faire ſavoir à Mr. & à Madame d'Eſparbés par une *Lettre de Cachet* que le Roi les diſpenſoit à l'un & à l'autre de lui faire leur Cour ; & que l'intention de Sa Majeſté étoit, qu'ils ſe retiraſſent à *Montauban* auprès de Mr. le Marquis de *Luſſan*, Père de Mr. d'Eſparbés, qui à cauſe de ſon grand âge, avoit beſoin de leur préſence.

Madame d'Eſparbés renvoyée, il ne reſtoit plus que de faire paroître une fois ou deux en Cour Madame *Du Barry*, afin, qu'ayant été préſentée ſelon l'uſage aux Dames de France, & à toute la Famille Royale, elle pût l'être dans les formes à Sa Majeſté.. Toutes ces préſentations n'étoient plus du reſſort ni du département de Mr. *Le Bel*, ſes fonctions ne s'exerçoient

ſoient qu'au flambeau & dans le Parc aux Serfs ſeulement ; il falloit des Introducteurs d'un rang bien ſupérieur ; heureuſement pour le Roi, que ſon ancien Maître des Cérémonies, malgré ſon grand âge, vivoit encore, & qu'il pouvoit reprendre l'exercice de ſes fonctions, & les remplir avec le même zèle qui lui avoit acquis la grande faveur dont il jouiſſoit auprès du Roi ; Mr. le Duc de *Richelieu* fut donc averti de ſe tenir prêt pour annoncer Madame *Du Barry*, & pour l'introduire chez le Roi, après qu'elle auroit été préſentée à Meſdames.

Il eſt encore de l'Etiquette de la Cour, qu'avant qu'une femme quelconque ſoit préſentée au Roi, elle doit l'avoir été auparavant, à la Reine, ſi le Roi n'eſt pas veuf, & à toutes les Princeſſes de la Famille Royale ; cette préſentation ſe fait toujours par une ou deux Dames de la premiere diſtinction, attachées elles-mêmes au ſervice de quelqu'une des perſonnas de la Famille Royale. (*a*) Dans une autre Cour que

(*a*) Quand un Miniſtre étranger, ou quelque perſonne de conſidération, doit être préſenté en Cour, il doit commencer par l'être au

que celle de France, on eût été peut-être en peine de savoir à qui s'adresser, pour trouver quelque Dame du premier rang qui eût voulut se charger de rendre ce service important à une femme généralement reconnue pour C... publique, sachant surtout, que c'étoit à ce seul titre, qu'elle étoit parvenue à l'honneur de se faire connoître du Roi; & que ce n'étoit que pour perdre ce titre de publicité, qu'elle devoit passer à la Cour, en conservant néanmoins celui de C.... du Roi. La fonction de présentatrice dans ce cas, n'étoit pas fort honorable, & différoit peu de celle de M. ... Royale; cependant le choix ne fut pas difficile à la Cour de Versailles, & à l'exception de la Duchesse de *Gramont* qui auroit eu des raisons particulières pour s'en excuser, il étoit assez indifférent au Duc de *Richelieu*, de s'adresser aux unes ou aux autres des *Courtisanes*,

---

au Roi, & de chez le Roi, on le conduit graduellement chez tous les Princes & Princesses de la Famille Royale; pour les *Femmes*, la présentation se fait au rebours, & ce n'est qu'après avoir passé successivement chez toute la Famille Royale qu'elles parviennent publiquement chez le Roi.

tiſanes, pour les charger de l'honneur de le repréſenter dans une cérémonie dans laquelle il ne pouvoit pas remplir ſon emploi par lui-même ; il n'en étoit preſque aucune, qui n'appréciât beaucoup l'avantage de ſervir le Roi, & de remplir le poſte honorable de *Commis* du Duc de *Richelieu* dans la préſentation de Madame *Du Barry* aux Dames de France, les ſeules alors, depuis la mort de la Reine, chez qui elle dut paroître avant de parvenir chez le Roi *in formâ publicâ*.

Le jour étant pris pour cette cérémonie indécente à tous égards. Madame *Du Barry* ſe rendit à Verſailles avec une ſuite de domeſtiques brillante & nombreuſe, & comme c'étoit ſa première ſortie publique, on ſe perſuade aiſément, que Mr. *Du Barry*, ſon beau-Frère avoit réglé le cortége d'une façon proportionnée à ſon goût, à ſes vues, à ſa vanité, & ſurtout propre à ne pas humilier en apparence l'orgueil des Dames reſpectables, qui avoient bien voulu faire l'honneur à ſa belle-Sœur, de la préſenter à *Meſdames*. Cette préſentation ſe fit donc avec les cérémonies d'uſage en pareil cas, & après que l'initiée eut fait ſa révérence aux auguſtes Princeſſes, & qu'elle eut baiſé le fond de leur *Robe*, au défaut de leur main que les

vertueuſe

vertueuſes filles de Louis XV. lui refuſèrent héroïquement, elle ſe retira aſſez peu ſatisfaite de l'accueil froid qu'elle venoit de recevoir, auquel ſans-doute elle ne s'attendoit pas, mais auquel elle auroit dû s'attendre, ſi une perſonne de ſon état étoit ſuſceptible de quelque ſentiment d'honnêteté; mais outre que Madame *Du Barry* paſſa à juſte titre pour être très-bornée du côté du génie, ſa bonne fortune l'avoit aveuglée au point de croire, que la complaiſance forcée de *Meſdames* pour leur Père, pût leur faire oublier ce qu'elles devoient à l'honneur, à leur auguſte naiſſance, à leur rang, en un mot à la conſidération publique, & qu'elles devoient encore ſacrifier tout à l'obéiſſance filiale, & ſe ſoumettre de bonne grace aux volontés d'un Père, qui dans cette occaſion, comme dans bien d'autres de cette nature, n'auroit pas dû mettre leur ſoumiſſion à de ſi rudes épreuves, & auroit mieux fait d'abolir une Etiquette auſſi déshonorante pour ſes enfans, qu'elle eſt ridicule & inutile. Madame *Du Barry* eut la ſottiſe de ſe plaindre au Roi de l'accueil peu flatteur que Meſdames lui avoient fait, & le Roi eut aſſez de ſentimens pour ne pas épouſer ſa quérelle, pour n'avoir aucun égard à ſes plaintes, pour ne pas en mar-

quer le moindre reſſentiment, & pour au contraire en eſtimer & en aimer davantage ſes filles, qui méritoient à plus d'un titre toute ſa tendreſſe.

Dans l'intervalle du Mariage de Madame *Du Barry* & de ſon inſtallation en Cour, les libéralités du Roi lui avoient donné le moyen de monter une maiſon des plus brillantes, ou plutôt ſon beau-Frère, ſon Mentor, ſon Régiſſeur & ſon Tout, ſembloit avoir épuiſé tout ce que la folie, la vanité & le bon goût peuvent ſuggérer pour donner à la maiſon de ſa belle-Sœur, & par contre-coup à la ſienne, ce ton, cette élégance, & cet air de ſomptuoſité, qu'on ne ſoutient jamais qu'aux dépens du public, & que lui-même malgré les fonds du Thréſor Royal, ou de la Caſſette du Roi, ne pût ſoutenir un mois, ſans endetter Madame *Du Barry* de plus de cent-mille livres. Pendant ce même intervalle, en changeant d'hôtel, il avoit jugé à propos de conſerver l'*enſeigne* du premier logement qu'il occupoit, lorſqu'il n'avoit qu'un *Tripot*, il avoit ſeulement pris la précaution de faire effacer, *maiſon à jouer* & n'avoit laiſſé que les *&c. &c. &c.* mais en attendant il ſe donnoit tous les ſoins immaginables pour ſe faire de puiſſants Protecteurs en

Cour,

Cour, afin d'y ſoutenir ſa belle-Sœur contre les puiſſantes caballes qu'il ne pouvoit pas ignorer ſe former déjà contr'elle. Le parti qui lui étoit oppoſé, étoit d'autant plus formidable, que le Duc de *Choiſeul* étoit à la tête de toutes ſes créatures pour tacher de renverſer du Trône Madame *Du Barry* qui n'avoit encore qu'un pied ſur le premier dégré, & qui étoit à la veille de de les franchir tous, pour aller prendre place à côté du Roi.

Luter contre le Miniſtre favori de Louis XV. étoit le projet le plus hardi & le plus téméraire, auſſi *Du Barry* en connut-il d'abord tout le péril; & quoiqu'il eût autant & plus de fineſſe que ſon adverſaire, n'ayant pas à beaucoup près le même pouvoir en main, il commença par tacher d'aprivoiſer & d'adoucir s'il étoit poſſible ce Lion furieux; il connoiſſoit ſon foible, & il tenta de le ſéduire par l'endroit le plus délicat, il eût infailliblement réuſſi à le calmer, ſi le *Duc de Choiſeuil* n'eût eu des raiſons de famille plus fortes que ſon inclination naturelle, à conſulter, & qui tout conſidéré affermiſſoit plus ſurement ſon crédit & la faveur, en faiſant occuper à ſa ſœur le poſte qui paroiſſoit deſtiné à Madame *Du Barry*; cette conſidération lui fit refuſer

refuſer généreuſement toutes les offres ſéduiſantes que *Du Barry* lui fit ; il eut beau lui promettre que ſa belle-ſœur ne ſe guideroit que par ſes avis à la Cour, qu'elle ne ſe mêleroit que de coucher avec le Roi, qu'il conſerveroit toujours la même autorité dans le Royaume, & le même aſcendant ſur l'eſprit du Roi, qu'elle feroit avec lui une ligue offenſive & défenſive contre tous les honnêtes gens, qu'elle n'oublieroit jamais l'obligation qu'elle lui auroit, & qu'en un mot il ſe chargeoit de lui faire donner par ſa belle-ſœur, tels otages qu'il jugeroit à propos pour la ſureté de la parole, qu'elle lui donneroit, de ne jamais ſéparer ſes propres intérêts des ſiens, même aux dépens de la fidélité qu'elle devoit à ſon Roi ; tout fut inutile ; Mr. le *Duc de Choiſeuil* refuſa de ſe prêter à aucun arrangement, mépriſa des otages qui avoient été ſi ſouvent donnés, & ne ſe déſiſta de traverſer les deſſeins de *Du Barry*, & de s'oppoſer à l'inſtallation de Madame *Du Barry*, que lorſque voyant tous ſes mouvemens inutiles, & reconnoiſſant pour la première fois, que ſon crédit n'étoit pas auſſi fort qu'il ſe l'étoit perſuadé, depuis la mort de la fameuſe Marquiſe, il fut obligé de ſe ſoumettre aux volontés du Roi, de permettre

ce

ce qu'il ne pouvoit pas empêcher, & qui pis eſt, de faire ſa Cour, & de ramper indignement aux pieds d'une femme, dont il avoit mépriſé l'état, la puiſſance & les *appas.* (*k*)

Du

(*k*) Quelques perſonnes mal inſtruites ont cru, que Madame *Du Barri* devoit ſon élévation à Mr. le *Duc de Choiſeuil*, que c'étoit ce Miniſtre qui l'avoit procurée au Roi, après s'en être dégoûté lui-même, & que lui trouvant une négation de génie propre à ſes vues ambitieuſes, il avoit cru devoir la préférer à toute autre, pour en faire la maîtreſſe du Roi, ſe promettant par-là, de ſe faire un double mérite auprès du Monarque, ſans courir le riſque d'être détruit lui-même par l'ouvrage de ſes mains, n'étant plus d'humeur de ramper ſervilement aux pieds d'une Sultane favorite, comme il avoit été obligé de le faire, pendant le règne de Madame de Pompadour. Ce ſentiment qui ne manque pas de vraiſemblance, & qui paroît fondé ſur des principes analogues à la façon de penſer de cet ancien Miniſtre, eſt cependant contraire à la vérité, quant à ce qui regarde la préſentation de Madame *Du Barry* par le *Duc de Choiſeuil.* Il peut ſe faire, qu'avant que cette femme eût porté ſon ambition ſi haut, elle avoit ſervi aux plaiſirs de ce grand Homme, mais toujours eſt-il vrai, qu'elle

Du Barry trouvant le *Duc de Choiſeuil* intraitable, & fortement déterminé à traverſer ſes projets, ſe jetta à corps perdu dans le parti qui étoit oppoſé à ce Miniſtre, & ſe lia étroitement avec Mrs. les Ducs de *Richelieu*, d'*Aiguillon*, &c. Il lui fut d'autant plus aiſé de lier ſecrètement la partie avec eux, que ces Seigneurs depuis qu'ils s'étoient apperçus du goût du Roi pour Mad. *Du Barry*, lui faiſoient aſſiduement leur Cour dans ſon hôtel, & commençoient à rechercher ſa protection, prévoyant bien, qu'elle pourroit leur être d'un grand ſecours, pour ſupplanter un rival qui paroiſſoit ſi difficile à débuſquer d'un poſte, qu'on lui enviоit. C'eſt ſans-doute par reconnoiſſance pour ſes premiers courtiſans, qui lui avoient rendu leurs hommages, avant que ſa gloire fût tout-à-fait décidée, que Madame *Du Barry* les a conſtamment protégés, & que rien n'a pu altérer ſon attachement pour eux, que la mort inopinée du Roi. Mr. *Du Barry*, ſa belle ſœur, Mr. le Duc de Richelieu & ſon Neveu, avoient déjà réglé tout

---

n'avoit jamais été vuë par M. de *Choiſeuil*, dans l'intention d'en faire la Maîtreſſe de Louis XV.

tout le plan de leurs opérations, avant que Madame *Du Barry* s'établit à la Cour ; & ſi ce plan s'eſt exécuté lentement, c'eſt qu'ils n'avoient pas prévu, en le formant, trouver autant d'obſtacles, ni éprouver une ſi vigoureuſe réſiſtance de la part du chef de leurs adverſaires, d'autant plus difficile à vaincre, que dans l'impoſſibilité de leur réſiſter en face, il avoit eu l'adreſſe de faire ſemblant de ſe ranger de leur parti, en ſe contentant de leur porter des coups cachés, qui heureuſement portoient à faux, & qui enfin tournèrent contre lui-même.

Quelques jours après, que Madame *Du Barry* eut été préſentée à Mesdames, par les deux femmes, qui en répondant au choix du *Duc* de *Richelieu*, répondoient indirectement aux déſirs du Roi, aux dépens de leur honneur, de leur gloire, de leur réputation, & de l'eſtime des Dames de France qu'elles perdirent ſans retour, celui auquel elle devoit paroître en public chez le Roi, fut déterminé par le Roi même, qui chargea le *Duc* de *Richelieu* d'en avertir Madame *Du Barry* & ſes introductrices, afin que cette réception eût tout l'éclat qu'elle devoit avoir. Trois jours avant celui de la cérémonie, Mr. *Du Barry* donna tous les ordres néceſſaires, afin que l'équipage, les livrées, & en un

mot tout ce qui devoit paroître avec éclat à la ſuite de ſa belle-ſœur, fût dans le meilleur ordre, & répondît à ſon triomphe : pendant ces trois jours les maîtreſſes de cérémonie ſe rendirent aſſiduement chez elle, pour achever de la façonner, afin qu'elle n'eût pas un air neuf & gauche, en ſe produiſant dans une Cour, dont les manières, le maintien & la contenance demandent une étude particulière, quand on a auſſi peu d'habitude qu'en avoit Madame *Du Barry*. Elle n'avoit pas la reſſource d'y payer d'effronterie, comme elle faiſoit, quand elle voyoit le Roi en ſon particulier ; le ton de Catin qui plaiſoit au Roi dans le petit *Parc aux Serfs*, & qui étoit le ſeul qu'elle ſut prendre ſans ſe gêner, lui auroit extraordinairement déplu, ſi elle l'eût pris en préſence de toute ſa Cour ; elle auroit couvert le Roi de confuſion, & elle ſe fût expoſée à ſe faire chaſſer, comme elle l'eût mérité, ſi au-lieu d'une noble modeſtie, elle eût développée, en débutant, toute l'effronterie de ſon état.

Le Roi ſachant l'heure & le moment qu'elle devoit arriver à Verſailles, ſe tint au balcon du pavillon qui fait face à la grande avenue de Paris, pour avoir le plaiſir ſans-doute de voir, ſi ſon Equipage & ſa Livrée avoient été choiſis avec goût, ou par un pur effet d'impatience

d'impatience naturelle aux tempéraments vifs, que l'attente d'un plaiſir fait toujours courir au-devant de lui ; le cortége paroiſſant au fond de l'avenue, & un peuple innombrable, prévenu de ſon arrivée, s'étant aſſemblé à la grille, par un eſprit de curioſité, bien pardonnable en pareille circonſtance, le Roi s'en étant apperçu, s'adreſſa à Mr. de *Choiſeuil*, & lui demanda avec un ton d'ignorance affectée, ce que ce peuple faiſoit à la grille du chateau, & ce que tout ce tumulte ſignifioit ; » Sire, lui répondit le Duc, ce » peuple informé que c'étoit aujourd'hui que » Madame *Du Barry* devoit avoir l'honneur » d'être préſentée à votre Majeſté, eſt ac- » couru de toutes parts, pour être témoin » de ſon entrée, ne pouvant l'être de l'ac- » cueil que votre Majeſté lui fera ». L'orgueil du Roi fut humilié par cette réponſe ; il ſentit toute la méchanceté qu'elle renfermoit, & il eut la généroſité de ne pas la punir ; il comprit une partie du ridicule qu'il ſe donnoit, & qu'il alloit combler en préſence de toute ſa Cour. Ne voulant pas cependant reculer, la choſe étant trop avancée, étant d'ailleurs réſolu à ſe donner une Maîtreſſe en titre, il voulut éluder pour ce moment, l'eſpèce de honte à laquelle il s'expoſoit, & redoutant les approches de

cette entrevue publique, il crut ſe mettre à l'abri du déſagrément qu'elle avoit déjà pour lui, & qu'il n'avoit pas prévu, en donnant ordre de différer ſous quelque prétexte, la préſentation de cette nouvelle Courtiſanne ; il ſe tourna du côté du *Duc* de *Richelieu* qui étoit près de ſa perſonne, & le chargea de renvoyer la partie à un autre jour ; ce Seigneur s'empreſſant de remplir les nouveaux ordres qu'il venoit de recevoir, ſe diſpoſoit à ſortir de l'appartement du Roi, pour les exécuter, mais il n'en étoit plus tems ; en ouvrant la porte, il rencontra Madame *Du Barry* & ſes deux aſſiſtantes, & croyant ne pouvoir pas *décemment* les faire reculer, il prit le parti d'ouvrir, d'introduire ces Dames, & de crier à haute voix, en s'adreſſant au Roi, » *Sire, la voici, s'il plaît à votre Majeſté* » *qu'elle entre, elle eſt ici* ». Jamais coup de Théatre n'a été mieux exécuté ; jamais ſcéne n'a été mieux rendue, par la poſition & la contenance naturelle de tous les différents acteurs qui y jouoient un rôle intéreſſant ; le *Duc* de *Choiſeuil* qui avoit entendu l'ordre que le Roi avoit donné, pour le renvoi de la cérémonie, s'applaudiſſoit en ſecret, d'avoir réuſſi à humilier d'un même coup le Monarque & le *Duc* de *Richelieu* ; peut-être même ſe flattoit-il d'avoir tout-à-fait détourné l'o-

rage

rage qui grondoit ſur ſa tête, en reculant une inſtallation, qui par là pouvoit bien n'avoir jamais lieu ; le *Duc* de *Choiſeuil*, dis-je, s'en raportant à peine à ſes yeux, reſta confondu & immobile, lorſqu'il ne put plus douter, que Madame *Du Barry* étoit dans l'appartement, & que déjà le Roi la recevoit avec une diſtinction qui marquoit l'attachement qu'il avoit pour elle ; le *Duc* de *Richelieu* ne pouvoit cacher la joye pure & parfaite qu'il goûtoit, d'avoir triomphé de ſon rival au moment où il avoit tout-à-fait déſeſpéré de la victoire pour cet inſtant ; les Courtiſans rioient ſous cape, & pouvoient à peine s'empêcher d'éclater, en voyant l'humiliation du premier de ces Ducs, qu'ils déteſtoient, & le triomphe du ſecond qu'ils mépriſoient ; & enfin, Madame *Du Barry*, malgré les leçons de modeſtie qu'elle avoit reçu, ſe préſenta avec un air aſſez libre, qui prouvoit qu'elle avoit vu le Roi plus d'une fois en particulier ; tant il eſt vrai que les préjugés de l'éducation prévalent toujours, & que tout l'artifice poſſible ne peut pas totalement en cacher les ſentimens & les manières.

Le Roi vit avec la plus grande ſatisfaction, que ce moment qu'il redoutoit ſi fort, s'étoit enfin paſſé ſans, pour ainſi dire, qu'il eût eu le tems d'en ſentir tout le déſagrément,

& cet inſtant qu'on peut regarder comme celui du dénouement de cette plaiſante comédie, fut ſi bien ménagé, qu'à peine ſa Majeſté eut-elle le tems de s'appercevoir du rôle ridicule qu'il jouoit dans cette pièce comique : le Roi, Madame la Comteſſe *Du Barry* & toute la Cour, ne pouvoient ſe tromper ſur le motif qui avoit aſſemblé devant le château cette foule, dont l'aſpect tumultueux avoit couvert Louis XV. de confuſion ; il ne fut pas difficile d'en attribuer toute la malice à Mr. le *Duc* de *Choiſeuil* ; on en devina aiſément le principe, & l'évènement penſa juſtifier que ce fin courtiſan, en envoyant ſes émiſſaires ſecrets, pour aſſembler cette populace, avoit pris le parti le plus ſûr, pour traverſer les deſſeins du Roi lui-même, ſans qu'il pût en être directement accuſé ; tout autre, moins en faveur que le *Duc* de *Richelieu*, & moins verſé dans les ruſes de Cour, eût exécuté à la lettre les ordres du Roi, eût manqué par là la plus belle occaſion de mériter les éloges de ſon maître, d'augmenter ſon crédit, & ſur-tout d'humilier un rival redoutable, en rendant toutes ſes fineſſes inutiles. Auſſi les parties intéreſſées en tinrent-elles tout le compte qu'elles devoient à l'un & à l'autre de ces Seigneurs, & on ne ſait pas pourquoi la diſgrace du premier, ne ſuivit que quelques années après

après ſon imprudence, qu'on peut regarder comme une véritable impertinence. La cérémonie de l'inſtallation étant finie, chacun ſe retira pour s'applaudir, ou pour dévorer ſon chagrin à proportion de la part qu'il prenoit à cet évènement; mais le nombre des indifférents, & par conſéquent des rieurs, fut le plus grand. La nouvelle inſtallée, outre l'honneur de ſon inauguration, en recueillit tout le profit pour elle, pour la famille, dans laquelle elle avoit pris un Epoux, & pour toutes les créatures qu'elle acquit dans la ſuite, ou qui lui étoient déjà dévouées. Elle ſortit de chez le Roi avec le titre de *Comteſſe*, que le Roi lui accorda; car il falloit un titre à une Dame de Cour, & celui de *Madame Du Barry*, ſans acceſſoire, eût mal ſonné; d'ailleurs l'étiquette exigeoit une qualification honorable; & en France lorſque la naiſſance n'en donne pas, il n'eſt pas difficile d'en obtenir le brevet; ces graces dépendant entiérement du bon plaiſir du Roi, quand on n'eſt pas aſſez heureux que de pouvoir s'adreſſer directement à lui, on peut facilement, moyennant de l'argent, acheter la protection de quelque courtiſan, qui par ſa médiation & ſes bons offices obtient les graces de cette nature.

En ſortant de chez le Roi, Madame la *Comteſſe*

Comteſſe Du Barry, fut conduite dans l'appartement deſtiné aux Dames de ſa condition ; ſa Dévanciére feue Madame la *Marquiſe de Pompadour*, qui l'avoit occupé pendant trop long-tems, l'avoit rendu aſſez commode & aſſez ſuperbe, pour que la nouvelle favorite pût s'en contenter ; elle y reçut bientôt après les hommages de toute la Cour ; elle y vit à ſes pieds tous les Miniſtres, même l'orgueilleux ennemi qu'elle venoit de terraſſer, & enfin tous ceux qui croyoient avoir un intérêt réel à flater ſa vanité, ne ſe firent aucun ſcrupule de venir changer en éloges exagérés, les Satires mordantes, & les traits indécents qu'ils avoient lancé contre elle, avant ſon élévation ; on vit ſur-tout les ſavans, les artiſtes, & toute cette *ſequelle* d'importuns, aſſiéger la porte du temple de cette nouvelle divinité, mandier humblement la faveur d'y être introduits, pour dépoſer aux pieds de l'idole leurs offrandes, qu'une adulation intéreſſée lui faiſoit porter ; le Savant lui offrit le fruit de ſes veilles ; l'Ecrivain, celui de ſon plagiat ; l'artiſte celui de ſes ſueurs, & tous vinrent briguer l'honneur de travailler ſous les auſpices d'une nouvelle Muſe, qu'Appollon ne reconnoiſſoit pas à la vérité, mais que le maître du Parnaſſe François, par un pur

mouvement

mouvement de ſa ſuprême volonté, élevé à l'honneur d'être la protectrice de tous ceux qui s'empreſſent de concourir à la gloire de ſon règne, en conſacrant leurs talens aux progrès des ſciences & des arts.

La vie qu'elle avoit mené juſques-là, & celle qu'elle alloit mener, étoient trop différentes, pour qu'elle paſſât de l'une à l'autre, avec cette aiſance qui découvre un génie noble, élevé, & propre à ſe plier à tout. Dans ſa premiere façon de vivre, tout ſembloit lui être permis, & ayant ſecoué le joug des bienſéances, les étourderies, les caprices, les bouderies, les hauteurs, & même les indécences paſſoient pour des gentilleſſes de ſon état, qui trouvoient peu de Cenſeurs, au-lieu qu'à la Cour, quand tous ces défauts ne ſont pas autoriſés par une naiſſance illuſtre, ils couvrent de ridicule une femme qu'on ne croit pas née pour aller de pair avec les grands, & que le ſeul haſard, & la faveur, ont placée à côté d'eux : il n'eſt donc pas ſurprenant que la nouvelle Comteſſe fit des faux pas ſans nombre dès ſa première entrée, & qu'elle s'expoſât à des petites mortifications, qui euſſent été bien plus grandes, ſi le reſpect qu'on devoit au Roi, & la crainte d'encourir ſa diſgrace, ne l'euſſent miſe à l'abri de tous les déſagré-

mens ; que ſa faveur lui épargna. Les leçons ſur ſon maintien à la Cour, ne lui manquoient pas ; mais ſoit qu'elle négligeât d'en profiter ; ou qu'elle ne ſût pas en profiter, il eſt certain que ſes premières hauteurs, & les libertés outrées qu'elle crut pouvoir ſe donner, augmentèrent le nombre de ſes ennemis, & que s'il eût été poſſible de la précipiter en bas du Trône, au haut duquel elle étoit montée, ſans aucun mérite, que celui qui lui étoit commun avec tant d'autres, ſa chutte auroit ſuivi de près ſon élévation ; mais toutes les tentatives à ce ſujet furent inutiles ; elle conſerva ſon orgueil, ſon impudence, toutes ſes mauvaiſes qualités avec l'attachement de Louis XV., pendant que tous ceux qui avoient à ſe plaindre d'elle perdirent leurs peines & leurs ſoins pour lui faire perdre ſon crédit, qui quoique naiſſant, ſe trouva aſſez affermi pour triompher de tous ceux qui travailloient ſous main à le détruire ; car quoiqu'en apparence toute la Cour lui parût dévouée, à l'exception des *Ducs* de *Richelieu* & d'*Aiguillon*, du *Chancellier*, & de quelqu'autre, elle pouvoit compter autant d'ennemis cachés qu'il y avoit de Courtiſans.

M. *Du Barry* qui ne lui connoiſſoit pas les talens néceſſaires pour pouvoir être avec

honneur

honneur à la tête des affaires de l'Etat, & pour remplacer à cet égard Madame la *Marquise de Pompadour*, lui avoit sur-tout recommandé de ne pas s'en mêler d'aucune façon ; pour ne pas courir le risque sans doute, de faire faire de faux pas au Roi, qui par un juste ressentiment auroit pu lui faire porter toute la peine de sa témérité ; il lui avoit conseillé de n'employer son crédit que pour obtenir des honneurs & des richesses pour ceux de ses parens qui étoient les seuls qui en fussent susceptibles ; aussi suivit-elle ce sage conseil de point en point, & on n'a jamais su qu'elle ait pris part aux démêlés des Parlemens avec le Roi, ni aux affaires qui se trouvoient dans une crise assez critique, lorsque tout paroissoit annoncer une guerre avec l'Angleterre, quoiqu'on ait assuré sans fondement qu'elle avoit reçu en présent de la part de cette nation, outre des sommes assez considérables, une *aigrette* de diamans d'un travail & d'un prix infinis, & que moyennant ce cadeau, elle s'étoit engagée à obtenir la disgrace de Mr. de *Choiseuil*, qui à ce qu'on croyoit vouloit absolument la guerre, dont il avoit sourdement tramé le prétexte en Espagne par des vues d'intérêt particulier ; mais quand bien même on devroit lui faire honneur de

disgrace de ce Seigneur, elle avoit assez de motifs personnels pour la solliciter, & assez de crédit pour l'obtenir, sans que l'Angleterre l'animât à la perte d'un homme qu'elle étoit si fort intéressée d'humilier & de proscrire.

On raconte comme un fait certain, une répartie de Madame la Comtesse *Du Barry*. Mr. le Duc de *Choiseuil*, qui approuveroit en elle plus d'esprit qu'on ne peut lui en attribuer, & qui par-là me paroît un peu suspecte : cependant comme elle auroit pu être étudiée pour être faite dans l'occasion qui pourroit se présenter assez souvent, je la raporterai telle qu'on la trouve dans un papier Anglois, qui en fait honneur à Madame la Comtesse. On assure que, jouant un jour au *Whist*, & ayant pour partenaire Mr. de *Choiseuil*, elle dit avoir gagné la partie *par les honneurs* qu'elle avoit. --- *Comment cela est-il possible ?* répondit le Duc ; *je n'en ai aucun : je le sais*, lui répondit Madame *Du Barry ; mais je les ai tous sans vous.* (*l*) Si l'anecdote est vraie, il n'est pas improbable,

---

(*l*) *La Barry* happening to be Choiseuil his partner, saidshe was up by honnours ;

improbable ; que le Comte *Du Barry* eût ſuggéré à ſa belle-Sœur une répartie qu'il n'étoit pas difficile de prévoir devoir avoir lieu dans un tems ou dans un autre, puiſque ce jeu Anglois donne occaſion de pouvoir la faire plus d'une fois dans la même partie ; & qu'il a tellement prévalu en France, que pendant pluſieurs années il a été le ſeul jeu de commerce qu'on ait joué dans tout le Royaume, après avoir commencé par devenir à la mode à la Cour.

Quand on aſſure que Madame la Comteſſe *Du Barry* ne s'eſt nullement ingérée dans l'adminiſtration politique de l'Etat, on n'entend pas par-là qu'elle n'ait eu beaucoup de part dans la nomination aux emplois honorables & lucratifs, & même à ceux de la première importance. C'étoit un moyen trop ſûr d'augmenter ſa fortune, pour qu'elle le négligeât ; d'ailleurs l'uſage étoit trop conſtant, & Madame de Pompadour ſur-tout l'avoit trop bien établi, pour que la nouvelle Maîtreſſe du Roi y dérogeât.

Après

---

how can that be, anſwered he, I hâve not any, i knows that, replied the Ladi, but *i have the honnours without you.*

Après avoir fait pleuvoir pour ainſi dire les graces ſur ſes beaux-Frères, ſes Neveux, &c. & après les avoir placés & ſolidement établis dans des poſtes d'honneur, auxquels ils n'euſſent jamais oſé prétendre, & pour leſquels ils n'étoient nullement faits; ſi le crédit de cette nouvelle *Païſanne parvenue* ne les y eût élevés, elle penſa ſérieuſement à vendre ſa protection, & à en tirer le meilleur parti poſſible. --- Il eſt en France quantité d'emplois de conſéquence qu'on ne peut remplir qu'avec l'agrément du Roi, même après les avoir achetés; il eſt encore quantité de diſpenſes d'âge qu'il faut obtenir de la Cour, pour pouvoir entrer en plein exercice de certaines charges dans le Royaume; en un mot il eſt quantité de ſurvivances qu'on brigue, ce ſont autant de petites mines abondantes d'or & d'argent, pour les Médiateurs dont on ſe ſert afin d'obtenir de ſimples graces de la part du Monarque, qui les accorde toujours *gratis pro Deo*, mais qui ſous main ſe financent quelquefois plus cher que l'emploi lui-même; or quand il y a une Maîtreſſe en titre, elle eſt ſeule en poſſeſſion de ces mines, elle ſeule les fait exploiter à ſon profit, parce qu'elle ſeule eſt le canal par lequel ces graces découlent; & c'eſt toujours le plus offrant & dernier

enchériſſeur

enchériſſeur qui les obtient quand il y a concurrence de Candidats ; ce ſont ces parties caſuelles de la Maîtreſſe du Roi, qui ſervent de fonds à ſes menus plaiſirs. Pendant le règne de Madame la Comteſſe *Du Barry*, on ne compte qu'un ſeul homme qui ſoit parvenu ſans intrigue, ſans s'y attendre, & par ſon ſeul mérite, à un poſte des plus honorables dans l'Etat, & celui de tous qui demande peut-être le plus de probité, de déſintéreſſement, de diſcernement, & d'honneur, c'eſt celui de *Sécrétaire* au *Département de la Guerre ;* Mr. le Marquis de Montainard, à la ſollicitation d'un Prince du Sang qui ſait apprécier le mérite, fut appellé du fonds de ſa Province, pour être mis à la tête de ce Bureau, ſans que les ſollicitations de Madame *Du Barry* en faveur de Mr. le Duc d'*Aiguillon*, ayent pu l'emporter que quelques années après ; cependant elles ne reſtèrent pas tout-à-fait infructueuſes ; car pour dédommager ce Seigneur, qui l'avoit ſi bien ſervie, lors de ſon inſtallation, elle lui obtint par *interim*, le *Département des affaires étrangères*, après avoir engagé le Roi à couper court, par ſa ſeule autorité, à des procédures que les Parlemens du Royaume, de concert avec les Pairs, jugeoient aſſez graves, pour prononcer à l'extraordinaire

l'extraordinaire contre ce ci-devant Gouverneur de la Province de Bretagne.

Quoique toutes les Loix Eccléſiaſtiques proſcrivent la *Simonie*, & prononcent les plus grandes peines contre les *Simoniaques*, & que les Conciles & les Papes ayent lancé de tout tems les plus terribles Anathèmes contre ceux qui achétent argent comptant les Bénéfices, ou même qui n'attendent pas patiemment que Dieu les appelle, pour travailler à la ſanctification de ſon Peuple, cependant par un cinquième article des *Libertés de l'Egliſe Gallicane*, non-exprimé à la vérité; mais que la tradition immémoriale a fait paſſer en force de Loi dans le Clergé de France, il n'eſt aucun Bénéfice à Nomination Royale ſur-tout, qui ne s'obtienne par faveur, & à force d'argent, qu'on donne toujours à titre de préſent à ceux qui ſe chargent de faire valoir auprès du Collateur le mérite, la piété & la ſcience du poſtulant; c'eſt encore ici une ſeconde ſource preſqu'auſſi abondante que la première, pour la favorite du Monarque, & de laquelle Madame *Du Barry* a tiré le plus grand parti; quoique la feuille des Bénéfices ne fût pas en ſes mains, ceux à qui elle eſt confiée, n'oſeroient ſe refuſer à la ſollicitation d'une perſonne qui pourroit dans

dans un moment la leur ôter, pour la faire donner à quelqu'un qui connoîtroit mieux ſa dépendance & ſa ſubordination, & cet emploi important donne un trop grand relief, & approche de trop près de la perſonne du Roi, pour que le *Sécrétaire à ce Département* veuille s'expoſer à perdre un emploi qui le met à même de ſe faire faire la Cour par ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, & de trouver pour lui-même des douceurs qu'il n'auroit certainement pas dans tout autre emploi. Mr. de *Jarante*, Evêque d'Orléans, ſavoit trop bien ce qu'il devoit à ſon ambition, à ſes intérêts, & au crédit de la Maîtreſſe de Louis XV. pour ſe refuſer aux ſollicitations qu'elle lui faiſoit en faveur des jeunes Abbés de Cour, pour leſquels elle avoit des raiſons particulières de s'intéreſſer, & qui ſans ſa protection ne ſeroient parvenus que plus tard, ou peut-être même jamais, à des Bénéfices riches, qui les mettent à même d'étaler tout le luxe, & de ſe livrer à toute la molleſſe de leur état.

Madame *Du Barry* & Mr. le Sécrétaire de la *Feuille* vêcurent donc de la meilleure intelligence du monde, juſqu'à la diſgrace de ce dernier, leurs inclinations étant à peu près les mêmes, leur façon de vivre ne différoit guères non plus, & ce Prélat aimoit au-

Aimont qui attendoit avec autant d'impatience de paſſer à cet emploi, qu'il avoit attendu de Rome le chapeau rouge pendant plus de 20 ans, & qui croyoit l'avoir mérité, ſuccéda à Mr. *de Jarante*, & non moins complaiſant que lui, à l'égard de Madame *Du Barry*, il s'eſt maintenu dans ce poſte, en encenſant l'idole de la même main qu'il encenſe la Croix.

Madame *Du Barry* étoit née avec un penchant trop lubrique, & ſon éducation bien-loin de le modifier, l'avoit trop enflamé; pour que Louis XV. à l'âge de ſoixante ans pût lui ſuffire. Ce Monarque d'ailleurs avoit trop abuſé lui-même de la force de ſon tempérament, pour en avoir conſervé toute la vigueur; ainſi, il ne doit pas paroître ſurprenant, qu'elle ſe permit de tems en tems de lui donner à ſon inſçu quelques ſeconds qui la miſſent dans le cas de ne pas tant exiger de la part d'un Roi, dont la conſervation lui étoit ſi précieuſe & ſi néceſſaire, & quoiqu'elle prît cette ſage précaution, autant par amour & par attachement pour le Roi, que pour ſa propre ſatisfaction, elle a ſu néanmoins ſe comporter avec aſſez de prudence & de miſtère, dans des intrigues ſi délicates, qu'il n'a jamais été bien poſſible, de connoître ceux qui avoient l'honneur de faire une

partie de la beſogne, que le Roi croyoit & entendoit faire tout ſeul, on n'a ſur cet article, que des conjectures haſardées, & chacun en a parlé ſelon qu'il s'eſt trouvé affecté. Les uns ont cru, que Mrs. les Coadjuteurs de Strasbourg & de Rheims, avoient part à ſes faveurs; mais quand on conſidère, que ces deux jeunes Prélats doivent conſerver encore toute la ferveur de leur état, eſt-il poſſible de croire, qu'ils euſſent voulu manquer ſi jeunes à ce qu'ils devoient à leur état & à leur Roi? D'autres ont cru, qu'un certain *Garde du Corps*, un des plus beaux hommes de ſa Troupe, & qu'on a vu parvenir trop rapidement, avoit gagné par la vigueur de ſon tempérament, la beauté de ſa figure, & la belle proportion de ſon Corps, les bonnes graces de la Comteſſe, par plus d'un endroit; en un mot on lui a donné dans tous les états & dans toutes les conditions, des hommes auxquels elle permettoit de la ſervir à ſon gré, & peut-être lui a-t-on fait tort, en divulguant, qu'elle n'étoit délicate, ni ſur le choix, ni ſur les avances; il me ſemble, qu'il y a de l'injuſtice, à conclure des habitudes paſſées, & qu'une eſpèce de néceſſité avoit forcé de contracter, contre les habitudes actuelles que tant de raiſons doivent rendre différentes des premières, à moins

moins qu'on ne veuille ſoutenir à la rigueur, que *l'habitude eſt une ſeconde Nature, qu'il n'eſt pas poſſible de réformer ;* quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, qu'elle n'a pas été ſcrupuleuſe en fait de fidélité, & quels que ſoient les heureux Mortels qu'elle a voulu favoriſer, on ne peut s'empêcher de déplorer l'aveuglement d'un Roi, qui méritoit ſi peu d'être trompé, & qui l'a été ſi impunément.

Ce Monarque que la bonté naturelle rendoit le moins méfiant de tous les hommes, n'avoit pour ainſi dire aucune volonté à lui ; ſe méfiant uniquement de ſon propre ſentiment, à peine oſoit-il expoſer ſa façon de penſer, ou s'il la dévelopoit, il s'en départoit toujours aux plus petites objections, pour adopter celle de ſon Conſeil, qu'il croyoit devoir être préférable à la ſienne ; avec de grands talens, de belles connoiſſances, beaucoup de pénétration, des ſentiments d'humanité ſur-tout, qui paroiſſoient faire le fonds de ſon caractère, avec les meilleures & les plus tendres intentions pour ſon peuple, ne cherchant, ne déſirant qu'à le rendre heureux ; Louis XV. eut de grandes foibleſſes qui arrêtèrent preſque toujours les effets heureux de ſes qualités naturelles, qui dans l'eſprit de ceux qui le connoiſſoient mal, l'ont fait paſſer

pour

pour puſillanime, & qui ont privé la France du plus glorieux, comme du plus heureux de tous les règnes, ſous le Monarque le plus juſte, le meilleur, le plus homme, & le plus digne en un mot de l'amour des François. Il aimoit le plaiſir, & s'y livroit ſans réſerve : quel eſt l'homme qui ne l'aime pas ? Et quel eſt le Roi qui ne s'y livre pas ? lorſque la plus grande partie des courtiſans ne ſemblent occupés qu'à fortifier ſon goût de plus en plus, en étudiant tous les moyens de pouvoir les varier, & de les rendre par là plus ſenſibles & plus vifs : & lorſque des Miniſtres qui ont un intérêt particulier à gouverner ſeuls, & à n'être pas éclairés de près cherchent, ſous de vains prétextes plus ſéduiſants & plus plauſibles en apparence les uns que les autres, à écarter le Monarque de l'adminiſtration détaillée des affaires, ſe contentant de ne lui en laiſſer prendre qu'une idée générale ; en lui épargnant, à deſſein, toute la peine de la diſcuſſion. Le Cardinal de Fleuri bien digne de former l'éducation d'un Roi, auroit mis à même Louis XV, de faire oublier peut-être juſqu'à la mémoire d'Henri IV, de Louis XIV, & de tous les Rois, dont la France rappelle encore le ſouvenir avec autant d'attendriſſement,

ment ; que d'admiration, ſi ce Prélat reſpectable lui eût laiſſé prendre les rennes du gouvernement, auſſitôt qu'il connut que ſon Elève étoit capable de commander à ſon peuple par lui-même, & avec le ſecours des conſeils d'un ſi digne précepteur : mais le Cardinal de Fleuri ne fut pas aſſez grand pour ſe contenter de la gloire de rendre la France heureuſe, en ne conſervant auprès de ſon illuſtre Pupille, que le droit de redreſſer les faux pas qu'il auroit pu faire dans les commencemens de ſon règne, & en lui remettant généreuſement tous ceux qui lui avoient été confiés pendant la minorité de ce Prince. Cet excellent homme, avec moins de bruit, de fracas, d'oſtentation, & peut-être avec plus de ſolidité, de fondement, & de mérite, eût rendu la France plus ſolidement heureuſe, que les *Richelieu* & les *Mazarin*, qui à bien des égards, lui ſont de beaucoup inférieurs. En un mot il ne manquoit à Louis XV. pour effacer la gloire de tous ſes ayeux, que d'avoir commencé de bonne-heure à gouverner par lui-même ; & il ne manquoit à ſon précepteur, qui devint enſuite ſon premier Miniſtre, que d'avoir habitué ſon Elève au travail, & à la connoiſſance des affaires d'Etat, pour mériter véritablement

véritablement les éloges, qu'on prodigue mal-à-propos aux autres inſtituteurs de nos Rois. Louis XV. écarté pour ainſi dire depuis ſon berceau, juſqu'à ſa mort, des affaires de ſon Royaume, & ne les connoiſſant que ſous le faux jour qu'on avoit ſoin de lui préſenter, n'a jamais connu réellement les malheurs de ſes peuples, ni l'oppreſſion dans laquelle ils ont vêcu ſous la plupart des Miniſtres, qui abuſoient de l'autorité trop entiere qui leur étoit confiée. Croyant ſes ſujets heureux, ou beaucoup moins opprimés, qu'ils ne l'étoient réellement, il ſe livroit au plaiſir, pour lequel il faut avouer, que ſon penchant depuis la mort du Cardinal de Fleuri, s'étoit tout-à-fait décidé: ſe laiſſant gouverner par tous ceux qu'il croyoit mériter ſa confiance, eſt-il ſurprenant, que ſes Maîtreſſes l'ayent auſſi trop gouverné? le cœur n'eſt-il pas la partie la plus foible de l'homme, quand la tendreſſe y domine? & lors même que l'eſprit eſt indomptable, le premier ne plie-t-il pas ſouvent, même ſous le joug le plus tyranique? celui de Louis XV aſſervi par Madame de Pompadour, avoit contracté la malheureuſe habitude de l'eſclavage, il ne pouvoit vivre ſans être enchaîné; cherchant une nouvelle ſervitude, il ſe donna tout

entier

entier à Madame *Du Barry*, la moins digne des femmes, d'avoir l'honneur d'être ſa ſouveraine. Cette femme par une fatalité déplorable, étoit réſervée pour obſcurcir & ternir les dernières années d'un Roi, qu'on a jugé trop ſévèrement ſur l'article d'une paſſion, dont preſque perſonne n'eſt exempt, & qui conduit preſque toujours à des fautes réelles, à la vérité, mais qui de toutes celles que l'homme peut faire, quoique les plus funeſtes, tant dans le ſujet que dans le ſouverain, méritent toujours beaucoup plus d'indulgence, qu'on ne leur en accorde ordinairement; tant il eſt vrai qu'on eſt toujours prêt à condamner dans les autres, ce qu'on ne s'aviſe pas même de corriger en ſoi-même.

La conſtante foibleſſe de Louis XV. à l'égard des femmes, a beaucoup moins de quoi ſurprendre, que ſon dernier attachement pour celle qui de toutes les femmes de France, étoit la moins faite pour attacher ce Monarque. On nous peint l'amour aveugle; on a raiſon, car comment eſt-il poſſible d'imaginer, qu'une femme ſans eſprit, ſans éducation, indépendamment de l'opprobre dont elle s'étoit couverte par ſa conduite trop publique, pour qu'on puiſſe même la pallier, comment imaginer dis-je,

qu'une telle femme ait pu remplacer la femme la plus aimable, la plus déliée, la plus fine, & la plus digne de former un véritable attachement, ſi elle eût été moins désintéreſſée, & moins impérieuſe? Comment pouvoir ſe familiariſer avec l'idée, que Madame *Du Barry*, qui ne reſſembloit en rien à Madame de Pompadour, & qui lui étoit ſi inférieure en tout, ait pu prendre ſa place auprès d'un homme, qui par lui-même étoit ſi en état de faire la différence de l'une à l'autre, & qui auroit pu, s'il eût voulu, ſinon remplacer avec quelqu'avantage Madame de Pompadour, au moins s'en attacher une autre, qui ſans avoir ſes défauts, auroit eu une partie de ſes agrémens & de ſes graces, mais qui ſurement telle qu'elle eût été, auroit eu tout l'avantage ſur Madame *Du Barry*. Il n'eſt pas poſſible, que le Roi ne s'apperçut de ſa mépriſe, mais on croit pouvoir aſſurer, que ſi Madame *Du Barry* ne fut pas renvoyée, elle en fut redevable à cette bonté naturelle du Monarque, qui lui faiſoit ſacrifier ſon intérêt, ſon goût, & peut-être une partie de ſa gloire, à la répugnance qu'il avoit de porter la déſolation dans le cœur d'une perſonne qu'il avoit honorée une fois de ſon attachement. Madame *Du Barry*,

Barry n'eſt pas la ſeule perſonne de la Cour, qui s'y ſoit maintenue dans la faveur de ce Prince par cette ſeule raiſon ; l'idée de la diſgrace de ſes favoris, affligeoit ſi ſenſiblement ce Monarque, que quoiqu'il ne pût pas ſe cacher qu'ils étoient peut-être indignes de ſes bontés, ou qu'au moins la France les jugeoit tels, il n'eut jamais la force de leur donner la mortification de les priver de ſon attachement & de ſa bienveillance ; on doit convenir, que cette bonté eſt un défaut, plus grand dans un Roi que dans tout autre, mais c'eſt un de ces défauts dont on ne peut s'empêcher de faire l'éloge, lors même, qu'on le condamne. Heureuſes les perſonnes ! qui ne ſont condamnables que par cet endroit ; & plus heureux encore les Peuples, qui n'ont d'autre reproche à faire à leur ſouverain ! s'ils ne ſont pas auſſi heureux ſous ſon empire, qu'ils pourroient l'être, leurs malheurs deviennent plus ſuportables, lors qu'ils réfléchiſſent, qu'ils prennent leur unique ſource dans la bonté trop exceſſive du Monarque, dont ils ſavent d'ailleurs, qu'ils ſont tendrement aimés. On me reprochera peut-être de faire un paradoxe de cette bonté que j'exalte ſi fort dans Louis XV. ; qu'on conſulte la France toute entière, & ſurtout

qu'on jette les yeux sur la vraie sensibilité de tous les François, que de trop justes allarmes sur les suites de la maladie qui leur a enlevé *Louis le bien-aimé*, jettoient dans le chagrin le plus véritable, on aura la réponse la plus démonstrative, & la plus satisfaisante, au Problème que paroît d'abord si difficile à résoudre.

Il n'est pas surprenant, que la vie de Madame *Du Barry* à la Cour, ne nous offre aucune Anecdote remarquable : elle y a vêcu pendant que la France jouissoit de la paix avec ses voisins, & c'est sans doute un très-grand bonheur à tous égards, qu'elle n'ait pas eu occasion, comme celle qui l'avoit précédée, de régler le plan des opérations de la guerre, d'en faire nommer les Généraux, & de les astraindre à ne recevoir que ses ordres, & à n'agir que sous sa direction ; la France n'oubliera jamais la honte de la dernière guerre, & peut-être ne réparera-t-elle jamais sa gloire, qui s'y trouva cruellement compromise, pour avoir été dirigée par une Femme, qui suivoit peut-être plus son intérêt, ou ses caprices, que les lumières de son esprit & de son jugement, les François sont trop avides de la gloire militaire, & ils estiment trop l'honneur de commander à leurs compatrio-

tes

tes contre les ennemis de l'Etat, pour ne pas s'abaiſſer à en briguer le commandement par la ſeule voye qu'ils ſavent leur reſter pour l'obtenir, quand les emplois militaires ſont à la ſeule diſpoſition de la Favorite du Monarque. Madame *Du Barry* auroit été trop flattée, de voir augmenter à cette occaſion, la foule de ſes courtiſans, pour ne pas ſe rendre à leurs ſollicitations, & avec ſon peu de diſcernement, que de fautes énormes n'auroit-elle pas commis dans le choix de ceux auxquels elle eut donné la préférence! un homme élégant & d'une figure ſéduiſante, n'eſt pas toujours l'homme qu'il faut mettre à la tête d'une troupe, pour la mener au combat; & c'eſt cependant celui qui auroit été protégé par Madame *Du Barry*, & qui par conſéquent l'auroit emporté ſur le véritable *militaire*.

Quant aux affaires domeſtiques du Royaume, nous avons déjà dit, qu'elle s'étoit fait, ou plutôt, qu'on lui avoit fait une eſpèce de loi, de ne pas y prendre un parti décidé; ſon ſéjour doux à la Cour, a été en quelque façon moins bruyant, & moins tumultueux, que ſa vie privée (& que l'on peut appeller *publique*) dans la Capitale: le ſoin de plaire au Roi, & de déplaire à tous

le

les honnêtes gens, ſemble avoir occupé tout ſon tems; ſes intrigues n'ont rien d'intéreſſant; elle a joui de ſon état, comme une perſonne de ſon mérite étoit capable d'en jouir; c'étoit une machine que ſon beau-frere faiſoit mouvoir à ſon gré; incapable de prendre parti d'elle-même, elle ſuivoit l'impulſion qu'on lui donnoit, & ſi elle a fait des fautes, elles doivent être toutes rejettées ſur ſon Mentor qui, à beaucoup d'eſprit, joignoit trop d'orgueil, de prévention, de hauteur, d'ambition, d'étourderie, & d'impertinence, pour ne pas abuſer de la protection d'une femme, qui après avoir été ſa maîtreſſe, ſon rebut, ſa femme de ménage, & enfin la femme de ſon frère, lui devoit trop, pour ne pas ſe dévouer à ſes volontés, & avoit trop peu de génie pour voir qu'il abuſoit de l'heureuſe poſition dans laquelle elle ſe trouvoit par ſes intrigues baſſes, & que les gens de bon-ſens jugent très-criminelles. Madame *Du Barry* fait un contraſte trop frapant avec les *Gabrielles d'Etrées*, les *Maintenons*, les *Monteſpans*, les *La Valière*, & les *Pompadours*, pour que le tems qu'elle a paſſé auprès de Louis XV. fourniſſe des époques auſſi intéreſſantes, que celles de la vie des Maîtreſſes des Rois de France, prédéceſſeurs

du

du dernier mort ; beaucoup moins belle que la Maitreſſe d'Henri IV., n'ayant rien du mérite, de la ſenſibilité, de la naiſſance, ni de la véritable tendreſſe des Maîtreſſes de Louis XIV., beaucoup inférieure à tous égards à ſa dévancière, en entrant à la Cour, elle a comme terminé ſa carrière, & l'intérêt de ſon Hiſtoire finit, où celui de celle des autres a commencé. La Cour qui pour tous les Courtiſans en général, eſt le théatre ſur lequel ils paroiſſoient avec éclat, ou par leurs vertus, ou par leurs vices, a été pour Madame *Du Barry* un véritable tombeau, dans lequelle elle n'a pas enſéveli ſes vertus, parce qu'elle n'en avoit pas, ni ſes vices, parce qu'elle n'en avoit qu'un, qu'elle étoit obligée de conſerver par ſon état, & auquel il étoit impoſſible, qu'elle donnât un nouvel éclat. Oui ce n'eſt que ſon néant qu'elle y a enſéveli ; & que pouvoit-elle y enſévelir de plus ? Uſant de ſa fortune avec prodigalité & ſans diſcernement, elle dépenſoit une partie des libéralités de ſon amant, ſans s'en faire honneur par quelque trait de bienfaiſance, qui fût en état de jetter une gaze légère ſur ſon peu de mérite perſonnel. Ne connoiſſant que la parure, & tous ſes ridicules & puériles acceſſoires, elle en faiſoit preſque ſon unique

que occupation ; étourdie de ſa prétendue grandeur, elle s'étudioit à la ſoutenir par un luxe outré & diſpendieux, qui ajoutoit à ſon ridicule. Aſſaillie continuellement par une troupe d'êtres vils & rempans, elle avoit la ſotte vanité de rapporter à elle-même des baſſes adulations qui n'avoient pour objet, que le Monarque, dont on vouloit continuer à mériter la faveur, en encenſant ſon idole. En un mot mépriſée à la Cour, comme elle l'avoit été à la ville, ſi elle n'y a pas reçu les mêmes humiliations, le reſpect dû à la Majeſté royale, l'en a miſe à l'abri, & a contraint le cœur de déſavouer en ſecret les hommages que la bienſéance exigeoit qu'on rendît en public à la Maîtreſſe du Souverain. Quoique fille d'une naiſſance obſcure & criminelle, qu'elle ne pouvoit cacher ni aux autres, ni à elle-même, elle ne regardoit ce déſavantage, que comme un caprice du ſort, dont elle ſe croyoit pleinement vengée par ſa figure & ſes graces; l'état le plus brillant dont elle jouiſſoit, lui tenoit lieu d'ancêtres reſpectables; la ſomptuoſité de ſa maiſon à la Cour même, lui avoit fait oublier l'indigence affreuſe, pour laquelle elle ſembloit être née, & dont elle avoit éprouvé les triſtes déſagrémens. Le

Roi

Roi de France, & toute ſa brillante Cour à ſes pieds, l'autoriſoit à ſe croire la ſouveraine de l'univers ; les femmes de la premiere qualité réglant leur goût ſur le ſien, adoptant ſes modes, imitant ſes petits caprices, & applaudiſſant à ſes minauderies, lui paroiſſoient beaucoup au-deſſous de ſes premières compagnes dans le déſordre, parmi leſquelles elle n'occupoit qu'un rang d'égalité ; en un mot, tous les propos qu'elle entendoit autour d'elle, étant autant d'éloges qu'on vouloit qu'elle prît pour ſon compte, comment auroit-elle pu ſe reconnoître ? ou plutôt comment auroit-elle pu ne pas ſe confirmer dans les principes fondamentaux du ſyſtème moderne de la ſociété, que Mr. *Du Barry* avoit eu le ſoin de lui expliquer ? les leçons de vertu qu'elle en avoit reçu, ſe trouvoient parfaitement d'accord avec tout ce qu'elle voyoit ; étoit-il poſſible, que ſe mettant au-deſſus, & de l'exemple, & de ſon penchant, elle en eût l'idée que les honnêtes gens en ont ? on lui avoit ſi ſouvent répété, que la vertu ne méritoit aucune conſidération, qu'on ne devoit avoir des égards que pour ce qui plaît, & pour ce qui eſt utile, que la vertu étoit un être de raiſon, ou que ſi elle exiſtoit, elle étoit froide, &

iſolée ; que ce n'étoit qu'un ſuperflu qu'il falloit abandonner aux miſantropes, que la vie eſt ſi courte, que c'eſt une folie, que d'en rien retrancher ſur ſes plaiſirs, qu'une honnête femme, ſurtout quand elle n'a pas d'état brillant, eſt un être bien peu intéreſſant, qu'elle ne tient preſque pas à la ſociété, & qu'elle n'eſt bonne tout au plus, que pour faire les froids délices d'un imbécile de Mari ; que la richeſſe eſt l'ame univerſelle, qui anime & qui embellit tout, qu'une jolie figure en un mot, enſévelie dans des habits modeſtes, perd les trois quarts de ſes charmes, & doit être confondue avec les beautés du tiers état ; toutes ces maximes empoiſonnées, & d'autres auſſi déteſtables, lui avoient été rebattues tant de fois, ſous mille expreſſions différentes, qu'elle ne ſoupçonnoit pas même, qu'il fût honnête de penſer différemment, & d'agir en conſéquence d'autres principes. Qu'importe lui diſoit ſon inſtituteur, que vous ayez été l'héroïne de vingt hiſtoires ? Si vous étiez moins jolie, on parleroit moins de vous ; la laideur & la pauvreté méritent ſeules d'être enſévelies dans un oubli éternel, le préjugé de l'honnêteté n'eſt que pour les ſots & le peuple ; que les faiſeurs de livres exaltent l'honnête, qu'ils en ſoient

les

les panégiriſtes ; c'eſt leur métier, & graces à Dieu, ils en ont tant rebatu les oreilles, qu'on ne les écoute plus aujourd'hui ; on les punit même, en ne les liſant plus ; ce ſont des ennuïeux éternels, que le monde paye aujourd'hui d'un juſte mépris, & c'eſt auſſi l'unique ſalaire qu'ils méritent. — Tout ce qu'on peut faire en faveur de la vertu, c'eſt d'en adopter quelquefois l'apparence, quand la néceſſité l'exige : un Prédicateur ſi pathétique & auſſi éloquent ne manqua pas de faire l'Impreſſion la plus forte ſur un cœur, qui peut-être n'étoit pas ſuſceptible d'en recevoir d'autre, eh ! quels progrès ne fait pas le vice ! lorſqu'il eſt préconiſé par un de ces *Séducteurs* à la mode, qui poſſéde tous les artifices du métier, qui cache ſous des dehors attirants, & quelquefois impoſans, un cœur perfide & un ſyſtême ſuivi de ſcélérateſſe. Mr. *Du Barry* avant même qu'une ambition honteuſe, & qu'un ſordide intérêt l'engageaſſent à ſe déclarer pour panégiriſte du vice, étoit généralement connu pour un héros dans cette claſſe d'hommes mépriſables qu'on devroit punir, au défaut des loix, d'une flétriſſure dèshonorante ; car qu'on éclaire le cœur des méchants, qu'on y deſcende le flambeau à la main, on y découvrira en frémiſſant,

que leur plaiſir le plus pur, & le plus ſenſible, eſt d'étendre le vice, les progrès du mal, & d'augmenter le nombre de leurs Complices: ce ſont des peſtiférés qui avant d'expirer, goûtent une joie infernale à communiquer la contagion dont ils ſont atteints, & à voir tomber à leurs côtés des mourants, victimes infortunées du vénin qu'ils ont verſé dans leur ame.

D'après de tels principes, & avec le ſecours d'un tel maître, Madame *Du Barry* mena à la Cour une vie de diſſipation continuelle, & s'y livra à tout le délire ſcandaleux d'un cœur gâté & corrompu; promenée de ſpectacle en ſpectacle, ſuivie dans toutes les aſſemblées publiques, préſidant à toutes les fêtes d'une Cour brillante, elle y faiſoit l'admiration de ces vils eſclaves de leur ambition déméſurée, elle y recevoit leur culte reſpectueux, & les adorations qu'ils refuſent couſtamment à l'Etre ſuprême, elle y jettoit ſes rivales dans le plus affreux déſeſpoir; la richeſſe, le luxe, le plaiſir, l'environnoient & cherchoient à réveiller ſes goûts, l'élégance, la mode accouroient lui payer leurs tributs, en un mot aïant à peine le tems de ſe demander ce qu'elle déſiroit, ſon déshonneur comme ſon triomphe étoit complet: mais

Il eſt un terme à tout, celui de la grandeur inopinée de Madame *Du Barry* étoit proche, ſans qu'elle eût peut-être prévu qu'il pût jamais arriver, ou au moins lorſqu'elle le croyoit encore bien loin, ce vain phantome étoit prêt à s'évanouir, lorqu'il paroiſſoit avoir le plus de réalité; le maſque impoſant ſous lequel elle paroiſſoit à la Cour, étoit prêt à tomber, lorſqu'elle penſoit qu'il étoit le mieux attaché, en un mot elle marchoit avec toute ſon arrogance & ſa fierté, lorſque ſans s'en appercevoir, elle chanceloit le plus, & que ſa chûte étoit prochaine. Le jour le plus beau s'obſcurcit quelquefois au moment où il brille le plus, & auquel on s'y attend le moins, le vent le plus favorable peut changer dans un clin d'œil, & forcer le Pilote de faire une route contraire à ſon deſſein, la Fortune ſe plaît preſque toujours à tourner le dos à ceux à qui elle rit conſtamment, dans le moment même que tout les porte à croire, que cette divinité capricieuſe a fait d'eux ſes plus chers comme ſes plus heureux favoris; que de chûtes éclatantes ne voit-on pas tous les jours, dont le bruit & le fracas étonnent même ceux qui ont le moins de confiance ſur l'inſtabilité des choſes humaines! combien de malheureux

opulents

opulents ne tombent-ils pas dans la plus affreuſe indigence au-moment où leur état paroit le plus ſolidement établi ! que de vaſtes projets ne forme-t-on pas ſur des principes qui paroiſſent ne pouvoir pas manquer, & ſur des fondements que la prudence humaine ne peut pas s'empêcher de juger ſolides, qui cependant tombent en ruïne, & s'écroulent au moment qu'on y conſtruit deſſus l'édifice projetté avec la plus grande confiance! en un mot l'inſtant où l'homme ſe croit au faîte de la gloire, & au comble du bonheur, touche très-ſouvent à celui qui amène ſa ruine, qui prépare ſa honte, & qui fait naître ſon déſeſpoir, c'eſt lorſque le cœur ſemble ne pouvoir plus former de déſirs, & que tous ſes ſouhaits ſont remplis au delà de ſes eſpérances, c'eſt alors dis-je, qu'il panche ſur le vuide affreux dans lequel il tombe ſans avoir eu même un inſtant, pour en conſidérer l'immenſité; oui l'homme (& celui de Cour plus que tout autre) marche ſur une continuité de précipices d'autant plus dangereux, qu'ils ſont preſque toujours jonchés de fleurs qui les rendent inviſibles; & il ne s'apperçoit que la terre lui manque ſous le pied, que lorſque précipité, tout couvert de cette même terre, il va rude-

ment

ment heurter le fonds de l'abîme, dans lequel revenu à lui-même par la force de la ſecouſſe, il a le tems d'en meſurer la profondeur, de faire le triſte parallèle de ſon état actuel, avec celui dont il jouiſſoit un moment avant de dévorer ſon chagrin, & de ſe conſumer enfin en regrets inutiles, oui, encore un coup, telle eſt la malheureuſe deſtinée de l'homme dans ce monde périſſable; à peine entend-il gronder l'orage loin de lui, que ne croyant pas avoir rien à craindre pour lui-même, la foudre tombe en éclats, l'atteint, le renverſe, l'écraſe, & l'annéantit, ſans que l'éclair qui l'a devancée, ait preſque frappé ſes yeux: heureux l'homme! qui s'attend aux revers, qui s'y prépare, qui les reçoit avec fermeté, & qui ſe conſole ſur un avenir, qu'il s'efforce de rendre heureux par une conduite irréprochable aux yeux de ſes ſemblables, mais ſurtout aux regards pénétrans de l'auteur de ſon exiſtence, qui l'attend ou pour le récompenſer, ou pour le punir.

Louis XV. à qui une ſanté ſolide & robuſte paroiſſoit promettre encore pluſieurs années de vie, eſt frappé d'une maladie mortelle, dont ſon âge avancé ſembloit devoir ne pas lui laiſſer prévoir que ce ſeroit celle qui l'enléveroit à ſes ſujets; cette maladie dange-

reuſe

reuſe pour tous les âges, le devient beaucoup plus à proportion qu'on y eſt avancé; quel eſpoir pouvoit-il donc y avoir pour le rétabliſſement de ce Prince dans ſa ſoixante-cinquieme année ? Il étoit bien foible cet eſpoir dans les premiers momens de ſa maladie, & peu de jours après les François juſtement allarmés ſur ſon compte, n'en eurent plus aucun, & pleurèrent d'avance la mort d'un Monarque qu'ils chériſſoient, & dont ils étoient tendrement chéris : le deuil & la conſternation répandus dans toute la France, pendant la maladie & après la mort de Louis XV. atteſtent à l'univers entier que la fidélité & l'amour des François pour leur Souverain, eſt à l'épreuve de tout, qu'ils ſavent ſouffrir, ſans rebellion, lorſqu'ils voient que la main qui s'appéſantit ſur eux, eſt dirigée par les infâmes Miniſtres qui abuſent de la confiance du Souverain, & qu'enfin ils auroient horreur de tenter à venger ſur leur Roi, des oppreſſions dont ſes Miniſtres ſont ſeuls coupables.

Dès qu'il fût décidé que Louis XV. étoit attaqué de la petite vérole, Madame la Comteſſe *Du Barry* quitta la Cour, dans l'eſpoir peut-être d'y reparoître, lorſque le danger auroit ceſſé, ſe flattant plus pour ſon avantage que pour celui de la France, que le Roi échapperoit

échaperoit à un accident ſi critique & ſi dangereux; toute la Cour uniquement occupée de la maladie du Roi, & du danger qu'il couroit, ne s'apperçut que la favorite y manquoit, que lorſqu'on apprit avec quelque ſurpriſe qu'elle s'étoit retirée à deux lieues de Verſailles dans une ſuperbe maiſon de Mr. le Duc d'*Aiguillon*, qui, ou par reconnoiſſance, ou par intérêt, voulut encore faire parade de ſon attachement pour cette femme, dans un tems où il pouvoit prévoir qu'il lui ſeroit plus nuiſible qu'avantageux; & pour qu'il ne manquât rien à ce coup d'éclat, Madame la Ducheſſe d'*Aiguillon* fut faire les honneurs de ſa maiſon pendant le ſéjour qu'y fit Madame *Du Barry*. Dès cet inſtant toute ſa nombreuſe Cour s'étoit diſſipée, ne lui reſtant que ſes domeſtiques & le fidèle Mr. d'*Aiguillon*: elle commença à entrevoir le peu de fonds qu'il faut faire ſur des amis, qui ne le ſont que par crainte ou par intérêt; à peine en effet l'idole eut-elle été enlevée du Temple, que bien loin de former des vœux pour ſon retour, tous ceux qui avoient paru les plus aſſidus à ſon culte, auroient, s'il leur eût été permis, renverſé l'autel, & ſe ſeroient même fait honneur d'en arracher juſqu'à la pierre fondamentale. Louis XV. ayant ſuccombé le douzième jour de ſa maladie, & ayant payé

le tribut ordinaire de la nature ; ſa Maîtreſſe ne fut pas long-tems dans des incertitudes ſur le ſort dont elle jouiroit à l'avenir, & la bonté & la juſtice de Louis XVI. ne lui laiſſerent preſque pas un inſtant pour enviſager dans un lointain éloigné le triſte avenir qui ſe préparoit pour elle ; le nouveau Monarque lui épargna des conjectures qui ne pouvoient être que triſtes & allarmantes : elle n'eut en un mot preſque pas le tems de ſentir toute la grandeur & la conſéquence de la perte qu'elle venoit de faire, en perdant le feu Roi : la nouvelle de ſa diſgrace ſuivit de près celle de la mort du Roi ; Madame *Du Barry* les apprit preſque toutes les deux en même-tems, & ſi ſon cœur eût été véritablement attaché à Louis XV. à peine auroit-elle commencé de donner quelques larmes de tendreſſe à ſon amant infortuné, qu'ayant un motif particulier d'en verſer elle-même, ſa douleur & ſon chagrin euſſent changé d'objet : mais Madame *Du Barry*, n'étoit l'amante du Roi qu'en figure : ſa tendreſſe pour lui n'avoit jamais été que ſur le bout de ſa langue, & ſon cœur plein d'autres objets, n'étoit pas même ſuſceptible de reconnoiſſance pour un Monarque qui lui prodiguoit ſi mal à propos ſes faveurs & ſon attachement : elle eût bientôt oublié ſon

bienfaiteur

bienfaiteur & ſon ami, ſi après l'avoir perdu, il lui eût été permis d'aller étaller dans Paris tout le faſte & tout le luxe qu'elle auroit emporté de la Cour, & d'y ramener avec elle tout le vice d'une conduite honteuſe qui l'avoit ſuivie à Verſailles : un cœur de *Boue* qui ſe livre à tout venant, ou plutôt qui ne ſe donne à perſonne, que le libertinage & la crapule peuvent ſeuls émouvoir, peut-il être vertueux ? & peut-il y avoir de véritable tendreſſe ſans vertu ? il étoit donc de la ſageſſe, de la charité & de la prudence du vertueux Roi qui a ſuccédé à Louis XV. de ſignaler les premiers inſtans de ſon règne, par un acte d'autorité, qui en mettant un frein aux déſordres trop publics d'une femme qui ne méritoit aucun ménagement, donnât à ſes ſujets l'idée la plus flateuſe de ſon amour pour le bon ordre, & leur fit entrevoir ce que le vice avoit à craindre ſous ſon empire.

Après que le nouveau Monarque ſe fut livré aux premiers moments de ſa ſenſibilité, & qu'il eut donné de juſtes larmes à la mémoire de ſon ayeul, ſa tendre douleur ſembla ne ſe calmer un peu que pour lui faire appercevoir toute l'étendue de ſes devoirs ; il crut qu'un des premiers & des plus preſſans dans cette triſte conjoncture, étoit

de faire expédier des ordres à Madame *Du Barry*, pour lui enjoindre de ſe rendre ſur le champ dans l'Abbaye du Pont-aux-Dames, & y attendre ſes dernières volontés ; ce coup imprévu & inattendu, effaçant dans ſon cœur toutes les autres impreſſions, le rendit ſenſible peut-être pour la première fois, & toute la honte de ſa vie paſſée ſe peignant alors à ſon imagination, ſous les plus vives & les plus vraies couleurs, forcée de ſe rendre juſtice à elle-même, elle vit dès-lors qu'une honnête priſon, à laquelle elle ſe voyoit condamnée, deviendroit ſans doute perpétuelle, & qu'inutilement elle ſe flateroit de retrouver un jour une liberté dont elle avoit trop abuſé, pour qu'il y eût de la prudence à la lui redonner. Si dans le commencement de ſon exil les nouvelles publiques ont de beaucoup exagéré la rigueur des ordres que l'Abbeſſe du monaſtère avoit reçu au ſujet de cette illuſtre priſonnière, cette exagération même prouve combien le public la jugeoit digne d'une plus grande ſévérité, & la fauſſeté de ces nouvelles, démontre la bonté, la bienfaiſance, l'humanité & l'inclination compatiſſante du Monarque qui fait eſpérer à la France le règne plus doux, le plus juſte, le plus glorieux & le plus heureux ; règne, dont le commencement eſt déjà

marqué

marqué au coin de la prudence la plus consommée, de l'équité la plus exacte, de l'amour le plus tendre, de l'affabilité la plus marquée, de la religion la plus éclairée, & en un mot de toutes les différentes vertus que Louis Auguſté a hérité de ſes illuſtres Ancêtres ; les François ſe plaiſent déjà à admirer en lui l'affabilité populaire & la franchiſe d'Henri IV. ſans y découvrir ſes inclinations trop galantes ; la juſtice de Louis XIII. ſans en avoir la puſillanimité ; le diſcernement, la pénétration & le coup d'œil heureux de Louis XIV. ſans en avoir le faſte, le luxe & l'ambition outrée ; la bonté & l'amour de la paix de Louis XV. ſans en avoir les grandes foibleſſes ; & en un mot la religion de tous ſes ayeux, ſans en avoir les défauts. Puiſſe l'Europe ne lui donner jamais un juſte ſujet de faire voir que s'il eſt en quelque ſorte ſupérieur à ſes Prédéceſſeurs, par l'aſſemblage de toutes les vertus morales & chrétiennes, il ne leur eſt pas inférieur par les vertus militaires qui caractériſent le véritable Héros, & qu'il eſt auſſi digne de commander à une Nation que l'amour de la gloire & l'honneur de ſon Nom rend invincible dans les combats, quand elle y eſt menée par des chefs animés du même motif qu'elle, qu'il eſt digne de la gouverner

au

donc ſurprenant que la Religion n'ait pas le même pouvoir ſur le cœur de l'une & de l'autre de ces illuſtres *Récluſes ;* Madame *de la Vallière* écouta ſes remords, revint à la raiſon, & finit ſa vie dans les exercices de la plus rude & de la plus ſévère Pénitence : ſi Madame *du Barry* l'imite un jour, on peut ranger cet événement au nombre de ceux qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir, & on ne pourra plus douter de l'*efficacité de la grace par elle-même*, dont les Théologiens ont tant diſputé inutilement ; Magdelaine & Paul ſe convertirent ; la fille d'un Capucin ſe convertira-t-elle ? c'eſt au tems à nous l'apprendre, & à Dieu à opérer ce Miracle.

F I N.